



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de  
Gestion

Département  
des Sciences  
de Gestion

# Mémoire fin de cycle

En vue de l'obtention du Diplôme Master en Sciences de Gestion

Option : Finance d'Entreprise

## Thème

Le rôle des banques dans le financement des  
investissements

Cas de la BNA, (Agence 587)

«Bejaia»

### Réalisé par

- M<sup>elle</sup> AMZAL Tassadit
- M<sup>elle</sup> DJAFRI Ines

Encadré par :  
M<sup>elle</sup> SEBTI Raja

### Les membres de jury :

Président : M<sup>r</sup> CHABANE Lounas

Examineur : M<sup>me</sup> MEKLAT Khoukha

Encadreur : M<sup>elle</sup> SEBTI Raja

## *Remerciements*

Nous remercions dieu tout puissant de nous avoir accordé la santé, la patience, et la volonté à fin d'accomplir ce modeste travail.

Très vivement, nous remercions notre encadreur Mme SEBTI pour sa disponibilité et assistance, et tous les enseignants qui ont contribué et assurer notre formation durant tout notre cycle universitaire.

Nous tenons également à remercier l'ensemble du personnel de la BNA, agence «587» Béjaïa, pour leur chaleureux accueil qui nous a réservé durant notre stage.

Enfin, à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin l'accomplissement de notre travail qui ils trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie et remerciements

-INES TASSADIT-

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mes chers parents qui m'ont aidé et soutenu par tous les moyens durant tous mon parcours d'étude. Ce travail constitue une légère compensation pour leurs nobles sacrifices pour assurer mon bien être et mon éducation.*

*A mes chère sœur : Sonia, Lydia.*

*A mes chère frères : Fahem, Billal, Massi.*

*A mes oncles et mes tantes*

*A tous les cousines et cousins*

*Et surtout à ma binôme Dida (tassadite) et sa famille*

*A tous mes amis (es) sans exception*

*A toutes les personnes qui ont participés de manière considérable à ma réussite*

*A tous mes professeurs de l'université qui m'ont enseigné*

*A toute la promotion finance d'entreprise.*

*-Ines-*

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*A mes très chère parents, symbole de courage et de volonté, qui ont consacré et sacrifié leur vie pour mon bien être, que dieu les gardes pour nous ;*

*A mon cher frère : MOHAMED*

*A mes chères sœurs : IMENE, YASMINE, IKRAM et CERINE*

*A mon fiancé FAHEM, qui a été toujours avec moi pour m'encouragé, mes beaux parents*

*A mes chères tantes et oncles*

*A mes cousins et cousines*

*A ma binôme INES*

*A nos collègues et profs de master 2 FE et à tous les personnes qui contribué de près ou de loin pour ce travail soit possible.*

*-Tassadit-*

## Liste d'abréviation

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<b><math>\Delta</math> BFR</b>	La variation du Besoin en Fonds de Roulement
<b>AC</b>	Actif Circulant
<b>AF</b>	Actif Fixe
<b>ANDI</b>	Agence Nationale de Développement des Investissements
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
<b>BFR</b>	Besoin en Fonds de Roulement
<b>BFRE</b>	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
<b>BFRHE</b>	Besoin en Fonds de Roulement Hors d'Exploitation
<b>BNA</b>	Banque National d'Algérie
<b>CA</b>	Chiffre d'Affaires
<b>CAF</b>	Capacité d'Auto Financement
<b>CLMT</b>	Crédit Long et Moyen Terme
<b>CP</b>	Capitaux Propres
<b>CPA</b>	Crédit Populaire d'Algérie
<b>DCT</b>	Dettes à Court Terme
<b>DF</b>	Dettes Financières
<b>EBE</b>	Excédent Brut d'Exploitation
<b>FBCF</b>	Formation Brute de Capital Fixe
<b>FRBG</b>	Fonds pour Risques Bancaires Généraux
<b>FRNG</b>	Fonds de Roulement Net Global
<b><math>I_0</math></b>	Investissement Initial
<b>IP</b>	L'Indice de Profitabilité
<b>KDA</b>	Kilos Dinars Algériens
<b>PCG</b>	Plan Comptable Général
<b>Ré</b>	Rentabilité Economique

## Liste d'abréviation

---

<b>RF</b>	Rentabilité Financière
<b>SM</b>	Stock Minimum
<b>TCR</b>	Tableau de Compte de Résultat
<b>TN</b>	Trésorerie Nette
<b>TSDI</b>	Titres Subordonnés à Durée Indéterminé
<b>TSR</b>	Titre Subordonnés Remboursables
<b>TRI</b>	Taux de Rentabilité Interne
<b>VAN</b>	Valeur Actuelle Nette
<b>VD</b>	Valeur Disponible
<b>VE</b>	Valeur Exploitation
<b>VI</b>	Valeur Immobilisé
<b>VNC</b>	Valeur Net Comptable
<b>VR</b>	Valeur Réalisable
<b>VRI</b>	Valeur Résiduelle des Investissements

# **Sommaire**

# Sommaire

---

Remerciements

Dédicaces

Liste des tableaux, des figures et des schémas

Sommaire

Liste des abréviations

**Introduction générale** ..... 2

**Chapitre I** : Les aspects théorique de la banque ..... 5

**Section 01** : Généralités sur les banques..... 5

**Section 02** : Notion de crédit ..... 12

**Section 03** : Les risques et les garanties du crédit ..... 18

**Chapitre II** : Processus d'évaluation d'un projet d'investissement..... 28

**Section01** : La généralité et la décision d'investissement ..... 28

**Section 02** : Les modes de financement des investissements ..... 39

**Section 03** : Méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement ..... 45

**Chapitre III** : Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA..... 64

**Section 01** : La présentation de l'organisation d'accueil ..... 64

**Section 02** : L'étude technico- économique et évaluation du projet..... 73

**Section 03** : Analyse de la rentabilité du projet ..... 76

**Conclusion générale**..... 92

Références Bibliographiques

Table des matières

Annexe



## Liste des Figures et Tableaux

### ➤ Liste des figures

Numéro	Désignation	Page
01	Les types des banques	7
02	Les phases de prise de la décision d'investissement	39
03	Les sources de financement des investissements	40
04	Le fond de roulement net global	48
05	Le besoin en fonds de roulement	49
06	Les situations de trésorerie	51
07	Organigramme de la BNA	66
08	Organisation du service crédit	70
09	L'organigramme de l'agence 587 de Bejaia	73
10	Résultat net de l'exercice	81
11	Besoin fonds de roulement (BFR)	85

### ➤ Liste des tableaux

Numéro	Désignation	Page
01	Cash-flow nets prévisionnels	31
02	Les coefficients fiscaux du taux d'amortissement dégressif	33
03	Le calcul de la CAF selon la méthode additive	41
04	Le calcul de la CAF selon la méthode soustractive	41
05	L'échéancier d'investissement	54
06	l'échéancier d'amortissement	54
07	Le compte des résultats prévisionnels	55
08	Tableau emploi ressource	57
09	La représentation de la structure de l'investissement	76
10	Le montant de l'investissement	76
11	L'échéancier de remboursement prévisionnel	77

## Liste des Figures et Tableaux

---

12	Estimation du chiffre d'affaires	77
13	Calcul des amortissements prévisionnel des investissements	78
14	Achats consommé	78
15	Services extérieures et autres consommation	78
16	Charge de personne	78
17	Impôt, taxes et versements assimilés	79
18	Charge financier	79
19	Le TCR prévisionnelle	79
20	Analyse d'actif du bilan	82
21	Analyse de passif	82
22	Le bilan de grande masse des actifs	83
23	Le bilan de grande masse des passifs	83
24	Actif financier	83
25	Le calcul de fonds de roulement net global	84
26	Le calcul de besoin en fonds de roulement (BFR)	84
27	Détermination de la trésorerie (TR)	85
28	Le calcul de la CAF	86
29	Le calcul des cash-flows	86
30	Le calcul de TRI	88

# **Introduction Générale**

## Introduction Générale

---

L'action d'investir est fondatrice de l'activité économique ; elle détermine la capacité productive sans laquelle il ne peut y avoir ni production ni croissance économique, elle exige une accumulation préalable des moyens de financement.

Cependant, le rôle de la banque ne se limite pas uniquement dans le soutien de l'entreprise. Cette dernière touche aussi à une autre clientèle aussi importante que celle déjà citée ; c'est les particuliers qui prennent de l'ampleur d'année en année et ce avec la croissance de leurs besoins de financement (besoins de consommation, d'habitat, etc...).

La mission de la banque était et reste en cours aujourd'hui l'intermédiation. Collectant l'épargne et distribuant les crédits, la banque joue aussi un rôle fondamental de mise en relation d'agents économiques ayant des intérêts et des objectifs différents.

La banque est très importante dans le développement de l'activité économique à travers les différents types de banque sur le marché, on peut prendre connaissance de la panoplie des crédits mise à la disposition des différents agents économiques en venant en aide aux entreprises pour la réalisation de leurs projets d'investissement, et le financement de leur cycle d'exploitation. Il est important de signaler que la banque travaille avec ses propres capitaux mais aussi avec ceux des déposants donc elle est obligée d'être prudente.

Elle ne peut s'offrir le « luxe » d'accorder des crédits sans assurer ses arrières. A cet effet on parle de sécurité qui offre aux banques la possibilité de dégager un résultat net plus important pour un meilleur gage de sécurité.

Cependant, le banquier ne doit pas perdre de vue que la constitution de garanties reste une opération accessoire à celle du crédit.

Le terme « investi » veut dire mettre toute son énergie dans une activité, un projet, attacher des valeurs affectives à quelque chose et aussi placer des fonds en vue d'en retirer des bénéfices.

Un projet d'investissement représente l'acquisition d'un ensemble d'immobilisation permettant de réaliser ou de développer une activité donnée.

Pour réaliser un projet d'investissement, il est nécessaire de faire appel à des ressources de financement qui s'avèrent indispensables pour assurer la couverture de ses dépenses.

# Introduction Générale

---

De ce fait la réalisation d'un projet d'investissement est soumise à de nombreuses études qui sont liées à son évaluation, c'est la raison pour laquelle des outils d'aide à la décision fondée sur l'application des techniques quantitatives et qualitatives sont systématiquement utilisés afin de permettre une meilleure évaluation d'un projet.

L'objectif de notre travail est d'avoir le maximum d'information en matière d'investissement et d'accroître notre savoir sur le fonctionnement de la banque en se référant au cas de la BNA.

Pour un meilleur éclaircissement, nous tenterons de répondre à la question centrale ci-après :

- **Quel est le rôle de la banque dans le financement des investissements ?**

De cette question principale découle plusieurs questions secondaires :

- comment se déroule le processus de financement d'un investissement au sein de la BNA ?
- quelles sont les méthodes utilisées dans l'évaluation financière d'un projet d'investissement au sien de la BNA ?et quels sont les différents critères qui permettent de mesurer sa rentabilité ?

Notre travail repose sur la formulation des hypothèses que nous essayerons de confirmer ou d'infirmes dans notre étude :

- H1 : Le banquier cherchera à adapter le crédit aux besoins constatés, sans oublier de prendre connaissance de la capacité de remboursement du client à la date d'échéance.
- H2 : L'étude d'un projet se fait en prenant en considération ses aspects techniques, économique et financiers, tout en se basent sur un certain nombre de critères.

Pour vérifier nos hypothèses de départ, on sera également amené à faire un stage pratique au niveau de Banque Nationale d'Algérie (BNA) de Bejaia.

La structure que prend notre étude est la suivante :

- Le premier chapitre présentera les aspects théoriques de la banque ;
- Le deuxième chapitre sera consacré à l'évaluation d'un projet d'investissement ;
- Et on termine par un troisième chapitre qui traitera un cas pratique d'un crédit d'investissement au sein de la BNA.

Pour mener à bien notre étude, nous avons recouru à une méthode descriptive (chapitre 1 et chapitre 2) et une méthode analytique en se basant sur quelques indices financiers.

# **Chapitre I**

## **Les aspects théoriques de la banque**

## **Introduction**

L'activité bancaire n'est pas une activité isolée, indépendante de toute influence. Elle s'inscrit au contraire dans le cadre d'une politique économique réalisée par tous les agents économiques.

Le présent chapitre comporte trois sections ; la première porte sur des généralités sur les banques, la seconde, elle traite la notion de crédits et en termine notre chapitre avec les risques et les garanties de crédit comme une troisième section.

## **Section 01 : Généralités sur les banques**

Les banques jouent un rôle prépondérant dans le développement économique, ce sont le noyau de mécanisme et circuit financiers et partenaire habituel des agents économiques.

### **1.1. Définition de la banque**

La banque est une entreprise ou établissement qui fait profession habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte, en opérations d'escompte, en opérations de crédit ou en opérations financières.

Une autre définition plus pragmatique considère que

La banque est «*un intermédiaire financier qui sous forme de crédit les fonds qu'il collecte auprès des agents économiques en vue de réaliser un profit*»<sup>1</sup>.

Aussi, peut-on concevoir aujourd'hui que l'activité principale d'une banque principalement sur la collecte des ressources et la distribution de crédit.

### **1.2. Les types de banque**

Concernant la classification des banques on peut distinguer plusieurs types :

#### **1.2.1. La banque centrale**

La banque centrale est «*une institution financière de premier rang au sein d'un système bancaire hiérarchisé. Ses fonctions principales sont l'émission de la monnaie fiduciaire, l'orientation de la politique monétaire et de la politique de change, la*

---

<sup>1</sup> HADJ TAHAR Sadok, 2007, «*les risques de l'entreprise et de la banque*», Edition DAHLAB, Algérie, p12.

*régulation et le contrôle des banques de second rang, le rôle de prêteur en dernier ressort»<sup>2</sup>.*

### **1.2.2. Les banques de dépôt**

Les banques de dépôt sont celles dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations de crédit et à recevoir du public des dépôts de fonds à vue et à terme. Elle participe peu à la propriété ou à la gestion des entreprises auxquelles elle prête, certains de ces établissements n'ont pas d'activité internationale, d'autres sont installés sur un segment de clientèle limité<sup>3</sup>.

### **1.2.3. Les banques d'investissement**

Elle travaille avec les marchés financiers, par l'intermédiaire d'émissions d'emprunts obligataires, de souscriptions d'action, et différentes opérations boursières.

Une autre définition plus détaillée, les banques d'investissement ont également des départements de gestion d'actifs dans le cadre de leurs filiales, et ont récemment développé des activités pour leur compte propre, en particulier par le biais de fonds spéculatifs<sup>4</sup>.

### **1.2.4. Les banques d'affaire**

Les banques d'affaire sont celles dont l'activité principale est autre que l'octroi des crédits, la prise et la gestion de participations dans des affaires existantes ou en formation. Les opérations de financement engagées par les banques d'affaires immobilisent des capitaux pour une longue période d'où l'utilisation de leurs capitaux propres<sup>5</sup>.

### **1.2.5. Les banques du commerce extérieur**

Ce sont des banques spécialisées dans le financement des opérations d'exportation, elles conseillent les entreprises sur les marchés extérieurs, elles travaillent en liaison avec les compagnies d'assurance pour le commerce extérieur, notamment pour leur aval dans la mobilisation des créances des exportations.

---

<sup>2</sup> **Dictionnaire des faits économiques et sociaux contemporains**, 1998, ED, FOUCHER, p52.

<sup>3</sup> CAROLINE A, 2007, «**Les métiers de la banque et la finance** » ED L'ETUDIANT, p18.

<sup>4</sup> JP, Biasutti et L, Baquet, 2004, «**comprendre le système financier** » 2<sup>ème</sup> Edition, Bréal, p62.

<sup>5</sup> **Dictionnaire d'économie et de sciences sociales**, 2007, Edition Nathan, p20.



### 1.2.6. Les banques d'assurance

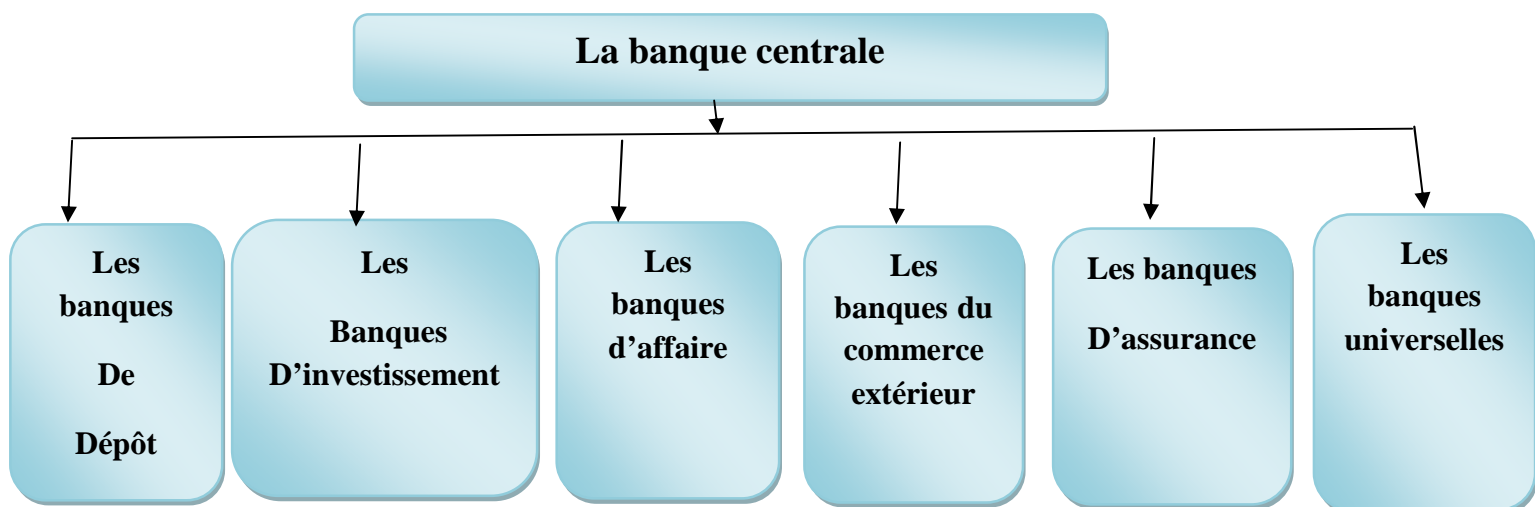
Elle s'appelle aussi les produits d'assurance proposés par les banques, désigne deux réalités :

- Des services financier qui intègrent les activités de banque et d'assurance, telle l'assurance des moyens de paiement...et liés à la détention d'un compte courant ;
- La collaboration entre les banques et le métier d'assurance. Actuellement, ces deux activités ont tendance à être regroupées par l'une et l'autre partie, par achat ou création de sociétés<sup>6</sup>.

### 1.2.7. La banque universelle

C'est un établissement de crédit, qui reçoit les dépôts des ménages et qui joue un rôle d'actionnaire dans les entreprises industrielles. La banque universelle est à la fois banque de dépôts et banque d'affaire<sup>7</sup>.

Schéma N°01 : Les types des banques



Source: HADJ TAHAR Sadok, Op.Cit. p13.

<sup>6</sup> Banque D'assurance, disponible sur le site : [http //banque.ooreka,fr/comprendre/bancassurance](http://banque.ooreka.fr/comprendre/bancassurance), 14/04/2019.

<sup>7</sup> Idem.

### **1.3. Les différentes formes d'activité de la banque**

Un établissement de crédit est une personne morale qui effectue à titre de profession habituelle des opérations de banque ainsi que des opérations connexes à leur activité. On peut ainsi distinguer quatre types d'activités qu'un établissement est susceptible d'accomplir<sup>8</sup>.

#### **1.3.1. Les opérations de banque**

Il existe deux (02) catégories d'opération de banque pour lesquelles les établissements de crédit jouissent d'un monopole<sup>9</sup> :

##### **1.3.1.1. L'intermédiation bancaire**

C'est-à-dire de fonds apportés par des tiers, utilisés par l'établissement de crédit pour son propre compte et remboursables.

Le terme crédit doit être pris au sens large de crédit décaissé, engagement par signature, mais également crédit-bail et location assorties d'option d'achat.

##### **1.3.1.2. La mise à disposition et la gestion de moyens de paiements**

Par moyen de paiement, on entend tout instrument permettant de transférer des fonds, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé.

#### **1.3.2. Les activités connexes**

Ce sont des activités qui prolongent les opérations de banque, elles comprennent les opérations de change, les opérations sur or, métaux précieux et pièces, les opérations sur valeurs Mobilières, le conseil en matière de gestion de patrimoine, le conseil en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et les opérations de location simple. La plupart de ces opérations relèvent de la prestation de services<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> SYLVIE de Coussergues, 2007, « **gestion de la banque du diagnostic à la stratégie** » 5<sup>ème</sup> Edition, DUNOD, p5.

<sup>9</sup> CHISTAIN et MIEILLE.Z, 2004, «**gestion finance-Finance d'entreprise**»4<sup>ème</sup> Edition, DUNOD, p1.

<sup>10</sup> Idem, p1.

### 1.3.3. Les activités non bancaires

Les banques peuvent accomplir des activités ne relevant par des deux catégories précédentes comme la commercialisation de produits d'assurance ou de voyage mais les revenus tirés de ces activités sont plafonnés à 10% du produit net bancaire de l'établissement concerné<sup>11</sup>.

### 1.3.4. Les prises de participation

Les prises de participation correspondent à la détention durable ou des motifs stratégiques d'actions émises par d'autres sociétés, établissement de crédit ou entreprise ne relevant pas de ce statut. Les prises de participation sont soumises à une réglementation<sup>12</sup>.

## 1.4. Le rôle de la banque

La banque offre de multiples services qui sont destinés à satisfaire sa clientèle, son activité principale consiste à jouer le rôle d'intermédiation entre les détenteurs de capitaux et les personnes qui ont besoin de fonds, donc le rôle fondamentale de la banque est de collecter les capitaux disponibles pour son propre compte et les utiliser sous sa responsabilité à des opérations de crédit.<sup>13</sup>

### 1.4.1. La collecte des dépôts

Les dépôts bancaires sont « *les fonds recueillis de tiers, notamment sous forme de dépôts avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charges de les restituer* »<sup>14</sup>, nous retenons de cette définition que la dénomination des dépôts sous-entend des dépôts à vue (compte chèque, compte courant, sue livrets épargnent, etc.) et des dépôts à terme (compte à terme bon de caisse, etc.) Ces fonds déposés dans divers compte en banques constituent l'essentiel des ressources de la banque qui permettront d'accorder des crédits.

---

<sup>11</sup> CHISTAIN et MIEILLE.Z, Op.cit., p2.

<sup>12</sup> Idem, p2.

<sup>13</sup> LUC BERNET Rolland, 2015, « principes de technique bancaire » 27<sup>ème</sup> Edition, DUNOD, p363.

<sup>14</sup>- Article 111 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative la monnaie et au crédit.

### 1.4.2. L'octroi des crédits

Les fonds recueillis par la banque, auprès de ses client déposant, sous forme de dépôts à vue (mouvement) ou terme (stable) constituent des ressources importante qui ne doivent pas rester immobilité pour accorder des crédits aux agents économique dignes de confiance qui ont besoin des capitaux pour investir produire et consommer.

Nous pouvons note que l'activité bancaire a un caractère spécifique et sensible, spécifique, parce que la collecte des ressources, la gestion des dépôts et l'octroi des crédits ne sont pas des activités ordinaires accessibles à tous et sensibles parce que le banquier prête l'argent de la masse des capitaux.<sup>15</sup>

### 1.5. Ressource et emploi de la banque

Les ressource et emplois de la banque sont enregistrés dans un bilan, qui est état patrimonial des créances et des dettes à un moment donné. Il est considéré comme la vitrine de la banque. Parlons des ressources, nous trouverons deux catégories : des sources qui dépendent de la clientèle et les sources hors clientèle.

#### 1.5.1. Les ressources clientèle

Nous distinguons deux (2) types des ressources clientèles :

##### 1.5.1.1. Les dépôts à vue : parmi lesquels figurent<sup>16</sup> :

- **Les comptes chèques** : C'est des comptes non rémunérés ou sont les avoies des particuliers, des ménages, des salariées, des associations et des professions.
- **Le livret d'épargne banque** : C'est un compte à vue tenu sur livret. Les avoirs déposés sont générateur d'intérêts. Le livret épargne est destiné aux ménages, aux particuliers et aux mineurs représentés par un tuteur légal. Il fonctionne comme à vue versement et retrait en espèce, virement sur livret d'épargne et virement de salaires, pensions et autres ...etc.

---

<sup>15</sup> Aux termes de l'article 70 de l'ordonnance n° 3-11 du 26 aout 26 3003 relative la monnaie et au crédit.

<sup>16</sup>GUY C, JEAN M, 1998, « **banque et marcher financier** » ED ECONOMICA, p100.

### 1.5.1.2. Les dépôts à terme

C'est avoir déposé dans un compte à terme rémunéré, ce placement n'est pas matérialisé par un titre bancaire. La durée ces dépôts à terme est comprise entre mois et cinq ans.

- **Les bons de caisse et d'épargne :** Ce sont des avoirs placés à terme moyennant une rémunération. Ils sont matérialisés par un titre bancaire anonyme ou nominatif. Toute personne morale ou physique jouissant de sa capacité juridique peut placer son argent sous forme de bon de caisse ou d'épargne.

### 1.5.1.3. Les ressources hors clientèles

Les ressources hors clientèle peu venir de différentes manières<sup>17</sup>:

- **Le marché interbancaire :** Est un marché à très court terme. Il est géré par la banque centrale à partir des comptes débiteurs des banques. Le marché interbancaire est un marché nécessairement restreint puisqu'il est réservé seulement aux banques commerciales dont les besoins de liquidité sont nettement supérieurs à l'offre.

- **Le réescompte auprès de la banque centrale :** Face à un déficit, le réescompte auprès de l'institut d'émission (banque) constitue une source d'aide indispensable à l'équilibre financier d'une banque. Le réescompte est une technique de refinancement bancaire. Il consiste dans l'achat de titres de crédit à court terme par une banque (le plus souvent la banque centrale) auprès d'une autre banque qui les avait elle-même déjà escomptés

- **Les avances de la banque centrale :** La banque centrale assure l'équilibre de trésorerie des banques du second rang à taux plus que ceux des autres moyens de refinancement. La banque centrale impose un taux élevé, car avances sur le résultat d'exploitation de cette dernière.

- **Les fonds d'assainissement du trésor :** Le trésor intervient périodiquement pour assainir la situation des publiques fortement déficitaires, dont les créances impayées influentes négativement sur l'équilibre de trésorerie des banques. Les mesures financières prises dans ce cadre peuvent se traduire par des prêts de restructuration de trésor aux entreprises, entraînant par même occasion des transferts de fonds vers les banques. Ces

---

<sup>17</sup> Ibid. p102.

transferts doivent éponger une partie des découverts et permettre ainsi à ces entreprises de redevenir bancables.

### **1.5.2. Les emplois**

Les emplois de la banque constituent les différents types de crédits aux agents économiques, le crédit joue un rôle considérable dans l'économie, il facilite les échanges, stimule la production, amplifie le développement et enfin joue un rôle comme instrument de création de monnaie<sup>18</sup>. (La notion de crédit sera développée dans le deuxième chapitre)

## **Section 02 : La généralité sur le crédit**

L'établissement bancaire, par son rôle d'intermédiaire financier, est donc le partenaire privilégié de l'emprunteur.

Pour la banque, le crédit est un puissant vecteur de fidélisation (durée du crédit notamment immobilier), financier (risque de non remboursement) et commercial.

### **2.1. Définition de crédit**

On peut distinguer plusieurs définitions de crédit.

#### **2.1.2. Définition juridique**

Le crédit est défini comme étant tout titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne et prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, cautionnement ou une garantie.<sup>19</sup>

#### **2.1.1. Définition économique**

Le crédit est un acte qui permet à une personne de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne avec une rémunération de service rendu et les risques en cours<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> GUY C, JEAN M, Op.cit., p103.

<sup>19</sup> CARDAMINE G, MONTIE J 1998, « **Banque et marché financiers** », Edition, économique, p204.

<sup>20</sup> Idem, p204.

## 2.2. Le rôle d'un crédit bancaire

Le crédit est un moteur de l'économie, c'est un facteur important du développement des entreprises, il permet<sup>21</sup> :

- D'accroître la qualité de la production.
- D'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation.

Et aussi un moyen de création monétaire et en parallèle met à la disposition d'une personne un pouvoir.

## 2.3. Caractéristiques du crédit

Les caractéristiques du crédit sont <sup>22</sup>:

### 2.3.1. La confiance

Le mot crédit vient du latin céderai qui signifie : faire confiance, la confiance n'est mesurable et quantifiable. On peut faire confiance à une personne en raison de son honnêteté (vraie ou supposée), de sa prospérité future potentielle et du climat politico-économique, mais on peut se tromper.

### 2.3.2. Le temps

Le crédit est consenti pour un certain temps, une certaine durée est d'ailleurs un des critères de classification des opérations de crédit à court terme, moyen ou à long terme.

### 2.3.3. Le risque

Le risque est une notion inséparable de l'idée de confiance, le banquier devra analyser minutieusement tous les risques de l'entreprise pour bien connaître ses points forts, sur la base desquels il peut asseoir sa confiance et sa décision de crédit.

### 2.3.4. La rémunération

Il s'agit des tarifs appliqués par la banque à leur clientèle qui fixent les taux d'intérêt et les commissions prennent les banques à l'occasion de l'octroi de crédit après on établit les conditions d'une concurrence interbancaire, les autorités monétaires ont libéré les conditions qui déterminent le coût du crédit qu'il s'agisse de taux fixes ou de dates de valeurs<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> PETIT-DUALES G, 1999, « le risque de crédit bancaire » Edition, DUNOD, p20.

<sup>22</sup> CARDAMINE G, MONTIE J, Op.cit.p107.

<sup>23</sup> LA REMUNERATION, disponible sur le site : <https://ww.daf-mag.fr> consulté le 19 /04/2019.

## **2.4. Classification du crédit bancaire**

Les crédits bancaire sont classé en fonction de leur nature et de leur. On trouve entre autre crédits accordés aux entreprise pour satisfaire leur d'exploitation et leur besoin d'investissement.

L'intervention de la banque prend des formes différentes selon les besoins exprimés, on distingue quatre (4) formes de crédit :

- Le crédit d'exploitation ou crédit à court terme : finance l'actif circulant du bilan, ces crédits servent à pallier aux difficultés de trésorerie que peut connaitre l'entreprise en raison de longueur de processus de fabrication ou la lenteur des règlements des ventes ;
- Le financement du commerce extérieur : destiné à financer les opérations de commerce extérieur ;
- Les crédits aux particuliers ;
- Le crédit d'investissement ou crédit à moyen terme, il finance l'actif immobilisé du bilan.

### **2.4.1. Le crédit d'exploitation**

Les crédits d'exploitation ou de fonctionnement ont pour but de financer les besoins nés de cycle d'exploitation de l'entreprise.

#### **2.4.1.1. Crédit par caisse**

On appelle crédits par caisse les crédits accordés par une banque autorisation un client à rendre son compte débiteur. On distingue la facilité de caisse, le découvert, le crédit de compagne, le crédit spot et l'accréditif<sup>24</sup>.

#### **2.4.1.2. La facilité de caisse**

Concours bancaire destiné à combler des décalages de trésorerie notamment au moment des échéances de fin de mois. Dans la facilité de caisse, le compte du bénéficiaire

---

<sup>24</sup>AMMOUR Benhalima, 2000, « **LEXIQUE DE BANQUE** », Editions DAHLAB, Alger, p33.



du crédit évolue en position débitrice à concurrence d'un plafond déterminé et pendant quelques jours chaque mois<sup>25</sup>.

Elle est le financement par excellence de la partie fluctuante des besoins en fonds de roulement

#### **2.4.1.3. Le découvert**

Accordé pour une période plus longue (de quelques semaines à quelques mois), le découvert peut être autorisé dans le cas où l'entreprise est en attente d'une rentrée de fonds et qu'elle souhaite disposer à l'avance des fonds attendus<sup>26</sup>.

#### **2.4.1.4. Le crédit de compagne**

Crédit consenti par le banquier pour permettre à l'entreprise de faire face à des besoins de trésorerie qui résultent de son activité saisonnière<sup>27</sup>.

#### **2.4.1.5. Le crédit < spot >**

Cette appellation est donnée à un découvert sous forme d'avance d'une durée de quelques heures à quelques jours, formalisé le plus souvent par des billets financiers.

#### **2.4.1.6. L'accréditif**

L'accréditif est la possibilité pour une entreprise de disposer de fonds dans une autre agence de sa banque ou chez un de ses correspondants.

### **2.4.2. Les crédits aux particuliers**

On distingue deux types de crédit particuliers<sup>28</sup>.

#### **2.4.2.1. Les crédits à la consommation**

Les crédits à la consommation permettent, soit de financer des besoins de trésorerie, soit de financer l'achat à tempérament de bien de consommation à usage domestique : appareils ménagers, ameublement, automobiles. Ils peuvent aussi financer certains travaux immobiliers.

#### **2.4.2.2. Les crédits immobiliers**

Ils sont destinés à financer l'acquisition de logements neufs par les particuliers auprès de promoteurs immobiliers, le crédit immobilier est lancé pour la première fois en

---

<sup>25</sup> Ibid., p35.

<sup>26</sup> Idem, p35.

<sup>27</sup> LUC BERNET -Rolland, Op.cit. p273.

<sup>28</sup> MANSOURI Mansour, 2006, «**Système et pratique bancaires en Algérie**», Ed HOUMA, Alger, p176.

Algérie par le crédit populaire d'Algérie (CPA) en février 1999 est sera élargi par aux autres banques

### **2.4.3. Le financement de commerce extérieur**

Les opérations effectuées avec l'étranger, appelées du commerce extérieur, sont rendues très complexes du fait de l'éloignement, des problèmes des usages, des monnaies et des disparités de législation.

Les importateurs et les exportations doivent disposer de moyens spécifiques à leurs activités<sup>29</sup>.

### **2.4.4. Le crédit d'investissement**

Ce type de crédit permet à l'entreprise l'acquisition ou le renouvellement d'équipement. Il peut être financé à moyen ou à long terme<sup>30</sup>

#### **2.4.4.1. Définition**

Crédit d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan, les immobilisations, l'outil de travail de l'entreprise, et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

#### **2.4.4.2. Objectif du crédit d'investissement**

Le crédit d'investissement peut servir à financer l'investissement en actifs fixes comme des bâtiments, des machines, de l'équipement, etc. comment il peut aussi financer la reprise ou le rachat des entreprises commerciales. Ce type de crédit sert souvent à reconstituer le fonds roulement afin de conférer à l'entreprise une structure financière saine<sup>31</sup>.

#### **2.4.4.3. Les typologies de crédit d'investissement**

Dans ce type de crédit, les banques peuvent utiliser les formes suivantes :

---

<sup>29</sup> Ibid, p176.

<sup>30</sup> Idem, p177.

<sup>31</sup> Idem. p178.

**A. Les crédits à moyen terme**

D'une durée de 5 à 7 ans. Il est fréquemment utilisé dans les secteurs d'activité dont le cycle est supérieur à la durée moyenne des crédits à court terme. C'est le cas notamment pour les contrats de marché publics<sup>32</sup>.

**B. Les crédits à long terme**

Ce sont tous les crédits d'une durée supérieure à 10ans. Ils sont consacrés notamment au financement des équipements et à la construction de bâtiments. Ils sont accordés aux entreprises par les banques et les établissements de crédit spécialisé<sup>33</sup>.

**C. Crédit-bail (leasing)**

C'est une Technique de financement des investissements pratiquée par des sociétés spécialisées qui font l'acquisition des biens d'équipement désuets par le client et les louent à ce dernier pour une durée généralement égale à la durée de vie de l'investissement et moyennant le versement d'un loyer. A l'échéance du contrat de location. Le locataire a le choix<sup>34</sup> :

- Soit de renoncer à la location du bien et mettre fin au contrat (rendre le bien à la société de leasing) ;
- Soit acheter le matériel à un prix bas puisqu'il est amorti ;
- Soit renouveler le contrat pour une autre durée avec un loyer plus faible.

**➤ Formes principales de crédit-bail**

Il y'a deux forme principales de crédit-bail<sup>35</sup>:

**• Crédit-bail mobilier**

Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise ou à titre mixte et participer à la productivité de l'entreprise ;  
Il est distribué par des sociétés spécialisées filiales de banques.

---

<sup>32</sup> YVES Simon CHRISTOPHE Morel, 2015, «**finance international**» Edition, ECONOMICA, p275.

<sup>33</sup> Ibid, p276.

<sup>34</sup> G. CHARREAUX, 2000, «**Finance d'entreprise**»2<sup>ème</sup>Edition, p198.

<sup>35</sup> LUK BERNET Rollande, Op.cit.p173.

- **Crédit- bail immobilier**

Il concerne des biens immobiliers professionnels déjà construits ou à construire. Il est distribué par des sociétés spécialisées ou des banques pouvant adopter le statut de sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie.

- **Les avantages et inconvénients du crédit-bail**

Les effets du crédit-bail sont les suivants<sup>36</sup> :

- **Avantages**

- Le crédit-bail est d'une grande souplesse d'utilisation.
- Il n'exige aucun autofinancement.
- L'utilisateur étant locataire du bien financé n'a pas à fournir de garantie réelle.
- Il n'y a pas d'immobilisation au bilan puisqu'il s'agit de location.
- Les loyers sont passés en frais généraux à condition que la durée de location corresponde à la vie économique du bien loué.

- **Inconvénients**

- Il s'agit d'une technique de financement d'un coût élevé, surtout pour les petits investissements.
- Ce type de financement est réservé aux biens standards.
- Les biens financés ne peuvent être donnés en garantie.
- Le locataire en rachetant le bien, même pour une valeur résiduelle faible, doit l'amortir à l'issue du contrat.

### **Section 3 : Les risques et les garanties bancaires**

Le risque est inséparable du métier de banquier, pour y faire face, la banque peut demander à leurs clients des garanties.

#### **3.1. Définition de risque de crédit**

L'expérience a maintes fois démontré qu'il n'y a pas de crédit totalement exempt de risques, quelles que soient les garanties dont il est assorti. Le risque est pratiquement inséparable du crédit. Le banquier doit donc toujours craindre que son portefeuille ne soit

---

<sup>36</sup> Ibid. p173.

pas mobilisable auprès de l'institut d'émission ou que son débiteur ne puisse faire face à ses obligations dans les délais prévus<sup>37</sup>.

### **3.2. Les typologies de risque bancaires**

Les risques bancaires sont multiples. Il faut savoir les définir pour les différencier et les répertorier, afin de pouvoir les mesurer et les gérer. Dans ce point, nous allons nous intéresser aux différents risques inhérents à l'activité bancaire<sup>38</sup>.

#### **3.2.1. Le risque de crédit**

C'est le risque inhérent à l'activité bancaire : celui de ne pas être remboursé à l'échéance du crédit. L'appréciation de ce risque est la responsabilité essentielle du métier de banquier mais si les autorités ne sont pas en charge directement de sa surveillance, elles attachent un soin particulier au suivi de ce risque :

- en instituant la ration de division des risques.
- En effectuant des contrôles sur place de la qualité des crédits accordés.

Mais au-delà de l'aspect réglementaire difficile à apprécier sur la base de documents comptables, l'analyste externe sait que le risque du crédit dépend également :

- De la nature du crédit, l'escompte par exemple, étant un crédit moins risqué qu'une avance en compte,
- De la durée du crédit, les crédits à moyen et long terme étant considérés comme plus risqué que les crédits à court terme.

#### **3.2.2. Le risque de liquidité**

Ce risque découle de la fonction de transformation d'échéances d'une banque ; le terme des emplois étant généralement supérieur à celui des ressources, la banque peut se trouver confrontée à deux situations délicates : ne pas pouvoir honorer ses engagements à court terme, avoir des ressources dont le terme a tendance à se raccourcir alors que les emplois demeurent à terme inchangés.

---

<sup>37</sup> CYLVIE de Coussergues, Op.cit.p16.

<sup>38</sup> Idem, p16.

La première situation, appelée également risque de liquidité immédiate, est celle où la banque est dans l'impossibilité de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds de la clientèle ou d'autres établissements de crédit. Comme le risque de crédit, il s'agit là d'un autre aspect essentiel du métier de banquier.

### **3.2.3. Le risque de change**

La détention de créances et dettes en devises fait peser sur les banques un risque de change découlant de la variation du cours des devises dans lesquelles les créances et dettes sont libellées par rapport au franc.

On notera que risque de change et risque de taux sont imbriqués puisque dans une opération de change à terme l'achat ou la vente au comptant de devises, première étape de l'opération, donne naissance au risque de change et que le placement des francs ou devise sur les marchés de capitaux, deuxième étape, donne naissance à un risque de taux.

L'analyste financier externe rencontre des difficultés pour l'appréciation de ce risque, ne disposant d'autres informations que l'importance des opérations en devises réalisées.

### **3.2.4. Le risque d'insolvabilité**

Le risque d'insolvabilité est celui propre à la banque et concerne la survie de l'entreprise bancaire. Il est présenté ici en dernier car il est en général la conséquence de la manifestation d'un ou plusieurs des risques précédents et que la banque n'a pu prévenir.

Les fonds propres sont les garants de la solvabilité d'un établissement de crédit.

D'analyste s'intéresse donc à leur montant sans oublier que :

- Le respect des exigences réglementaires en fonds propres ne supprime pas le risque d'insolvabilité ;
- L'actionnaire de référence joue un rôle déterminant pour assurer la survie de la banque en difficulté. Il faut donc examiner avec attention la qualité de l'actionnariat : quel est l'actionnaire de référence ? Les autorités monétaires peuvent-elles exercer sur lui une pression suffisamment forte pour l'obliger à faire son devoir ?

### 3.2.5. Le risque décisionnel

Ce risque est rencontré quand on provient d'un mauvais choix en matière de prise de décision (mauvaise qualité d'information)<sup>39</sup>.

## 3.3. Les moyens de se prémunir contre le risque bancaires

### 3.3.1. Les règles prudentielles et les rations de solvabilité

La réglementation assujettie les banques et établissement financiers au respect d'un certain nombre de règles prudentielles de gestion, il s'agit des normes harmonisées et obligation, inspirées de normes universelles de gestion des banques et établissements financiers.

#### 3.3.1.1. L'objectif des règles prudentielles

Assurer le fonctionnement efficace des systèmes de paiement et de règlement livraison de titres qui constituent le système nerveux des économies monétaires contemporaines. Tout rupture du système de paiement a le potentiel de dégénérer en crise systémique.

Concourir à l'efficacité de la politique monétaire : lorsque les banques privées fonctionnent correctement, les orientations de la banque centrale sont transmises efficacement à la sphère réelle.

Protéger les déposants : pour la plupart, les clients d'un établissement de crédit sont des créanciers sans pouvoir, incapables d'évaluer les prises de risques des dirigeants. La réglementation prudentielle contribue alors à concilier les intérêts des dirigeants, des clients et de l'actionnaire<sup>40</sup>.

#### 3.3.1.2. Le dispositif Bâle II

Trois principaux piliers supportent le dispositif prudentiel du comité de Bâle II<sup>41</sup> :

- Le premier pilier vise à l'amélioration du calcul des risques et à la modulation conséquente de leur couverture par les fonds propres.

Il concerne la définition des méthodes de calcul des exigences minimales de fonds propres et de mesure du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel.

---

<sup>39</sup> HOUDAYER R, Op.cit. p149

<sup>40</sup> GERARD Hirigoyen, « **Management de la banque** », Edition, p37.

<sup>41</sup> FODIL HASSAM, « **le système bancaire algérien, Edition économiste** », d'Algérie, Alger, p95.

- Le second pilier vise le processus de surveillance prudentielle.

Il correspond à l'affinement des résultats du premier pilier et repose sur quatre principes :

- Capacité des banques à évaluer l'adéquation de leurs fonds propres à leurs profils de risque.
  - Nécessité du rôle de l'autorité de supervision (banque centrale, commission bancaire) dans l'examen des mécanismes de contrôle internes.
  - Possibilité d'imposition par l'autorité de supervision de l'exigence de constitution de fonds propres excédant le minimum requis, selon le profil de risque de chaque banque, et analyse conséquente des risques de liquidités, de concentration, de taux et de réputation.
  - Intervention de l'autorité de contrôle quand cela est nécessaire.
- Le troisième pilier intéresse la discipline de marché.

Il consiste à améliorer la transparence financière et l'adoption de bonnes pratiques de gestion des risques.

La communauté bancaire nationale est également tenue d'intégrer dans son corpus réglementaire les dispositions du nouvel accord et de préparer le terrain pour sa mise en œuvre.

### **3.3.1.3. Les normes de règle prudentielle :**

Les normes prudentielles bancaires en vigueur sont le résultat des travaux de la communauté organisée dans un cadre consensuel, connu sous le nom de comité de Bâle.

Il s'agit de réduire l'exposition aux risques bancaires et d'adosser les engagements des banques à des normes universellement acceptées.

Le respect de la ratio de solvabilité fait référence à la couverture par la banque d'au moins 8% des risques encourus sur les fonds propres nets, lesquels englobent les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires.

La ratio de division des risques prévient toute concentration des risques sur un client ou un groupe singulier.

La première ratio fixe à 25% des fonds propres le montant des crédits consentis individuellement à un client ou groupe affilié.

La seconde ratio vise les grands risques constitués par le total des crédits consentis à des clients dont les montants individuels reçus dépassent 15% des fonds propres de la banque ou de l'établissement financier.



Avec l'ouverture et le développement du commerce extérieur, la ration des engagements par signature est plafonnée à 4 fois les fonds propres<sup>42</sup>.

### 3.3.1.4. La réglementation Cooke

Dans une première phase, l'objectif de la ration Cooke est de faire en sorte que les banques disposent de suffisamment de fonds propres pour couvrir les risques de crédit inhérents à leurs opérations bilancielle. A partir de 1996, avec notamment en Europe l'adoption de la directive sur l'adéquation du capital, les risques de marché ont été pris en compte afin de déterminer le montant des capitaux nécessaires<sup>43</sup>.

Actuellement, la ration de capitalisation a la forme suivante :

**Fonds propres / Risques pondérés**

Nous analysons le principe de construction de la ration Cooke puis ses avantages et ses inconvénients.

### 3.3.1.5. Une évaluation du ratio Cooke

- les fonds propres ne jouent plus seulement un rôle financier, mais assurent également un rôle économique puisqu'ils constituent une protection contre l'occurrence de pertes.
- Le service de gestion des risques est devenu une infrastructure centrale des groupes bancaires pour déterminer la stratégie en tenant compte de l'environnement.
- La rémunération du capital est devenue dépendante de la création de valeur de la banque.
- Aujourd'hui, plus de 100 pays appliquent le ratio de solvabilité, ce qui a pour conséquence immédiate de renforcer la solidité du système bancaire internationale.
- Le ratio Cooke a également permis de généraliser la notion d'adéquation des fonds propres vis-à-vis du risque
- Il constitue l'une des pierres angulaires de la finance, qui contribue à une concurrence équitable entre les grandes banques internationales.
- L'efficacité du contrôle pour assurer la stabilité de la sphère financière en a été négativement affectée.

---

<sup>42</sup>Ibid., p97.

<sup>43</sup> FODIL HASSAM, op.cit.p99.

### 3.3.2. Une analyse du contenu

Après plusieurs années de consultation et de négociation achevées à la mi-2004, la réglementation prudentielle est accordée de balle II devront être appliqués par toutes les banques des pays reconnaissant ces accords.

La réglementation prudentielle plus complexe que celle en vigueur aujourd'hui. Celle-ci s'articule autour de trois piliers<sup>44</sup>:

- Une ration de solvabilité qui prend en compte l'ensemble des risques bancaires. Ce ratio est appelé « ration McDonough ».
- Un renforcement de la surveillance prudentielle par les superviseurs nationaux.

L'utilisation de la communication d'informations financières, afin d'améliorer la discipline de marché

#### 3.3.2.1. Le ratio de solvabilité

La capitalisation est considérée comme un élément incontournable de la réglementation.

Le principe d'un taux de fonds propres supérieur à 8% des risques, pondérés demeure la clé de voute du système. La future ration de solvabilité baptisée « ration McDonough » a la forme suivante :

$$\text{Fonds propres} / (\text{Risque de crédit} + \text{Risque de marché} + \text{risque opérationnel}) \geq 8\%.$$

Les fonds propres ont même composition qu'actuellement et sont découpés en trois catégories, dont la plus importante reste le noyau dur regroupant les capitaux propres, réserves et résultats ainsi que les fonds pour risques bancaires généraux (FRBG).

L'évolution porte et sur le dénominateur du ratio, c'est-à-dire les risques pondérés. L'innovation est perceptible à deux niveaux : d'une part, la définition des risques entrant dans le calcul de la charge en fonds propres, d'autre part, le mode de calcul des risques.

#### 3.3.2.2. Ratio de division des risques

Les établissements assujettis doivent pouvoir justifier à tout moment que<sup>45</sup> :

-Le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire n'excède pas 40% de leurs fonds propres net ;

<sup>44</sup> FODIL HASSAM, Op.cit, p102.

<sup>45</sup> LUC BERNET Roulande, Op.cit. P11.

-Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques dépassent pour chacun d'entre eux 15% des fonds propres nets des dits établissements n'excède pas huit fois ces fonds propres nets.

$$\text{Ration de division de risque} = \frac{\text{risque net pondérés}}{\text{fonds propres nets}}$$

### 3.3.3. Les garanties

On peut distinguer les garanties personnelles des garanties réelles <sup>46</sup> :

#### 3.3.3.1. Les garanties personnelles

On distingue le cautionnement et l'aval :

##### ➤ **Le cautionnement**

Le cautionnement est l'engagement pris par un tiers, appelé caution, de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur.

On distingue le cautionnement simple et le cautionnement solidaire.

- **Le cautionnement simple**

Le cautionnement simple donne droit au bénéfice de discussion et à celui de division. Le bénéfice de discussion : la caution peut exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur avant de faire jouer le cautionnement. Le bénéfice de division : au cas où il y aurait plusieurs cautions chacune ne serait engagée que pour sa part.

- **Le cautionnement solidaire**

La caution peut être actionnée en paiement en même temps que le débiteur principal, le créancier choisissant dans ce cas celui qui lui paraît le plus solvable ou les deux ensembles. Lorsque plusieurs personnes sont cautions solidaires, elles garantissent ensemble le créancier et chacune est engagée pour le tout. En cas de solidarité, la caution ne peut donc pas invoquer les bénéfices de discussion ou de division.

##### ➤ **L'aval**

Les opérations du marché interbancaires sont matérialisées par un aval de trésorerie. L'aval est un moyen de paiement et en même temps une confirmation de contrat.

---

<sup>46</sup> Ibid., p173.

L'aval est l'engagement apporté par un tiers sur un effet de commerce pour en garantir le paiement. L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal. L'aval peut être donné sur l'effet ou par acte séparé.<sup>47</sup>

### **3.3.3.2. Les garanties réelles**

On trouve le droit de rétention, le nantissement, l'hypothèque et les privilèges :

- **Le droit de rétention**

Le droit de rétention est la possibilité donnée au créancier de retenir un bien corporel du débiteur tant qu'il n'a pas été payé.

- **Le nantissement**

Le nantissement est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien en garantie de sa créance. Si le bien remis en garantie est meuble, on parle de gage, s'il s'agit des revenus d'un immeuble, on appelle cela l'antichrèse.

- **L'hypothèque**

L'hypothèque est l'acte par lequel débiteur accorde au créancier un droit sur un immeuble sans dessaisissement et avec publicité.

- **Les privilèges**

Le privilège est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autres créanciers même hypothèque. Cette priorité de paiement permet à son titulaire de disposer d'une garantie sur une partie ou la totalité du patrimoine du débiteur.

## **Conclusion**

Dans ce chapitre nous avons essayé de présenter quelque généralité sur les banques et les crédits bancaires connues.

Le banquier, dans le cadre de non obligation de concile, devra orienter le client vers le type de crédit répondant aux mieux les besoins constatés mais aussi ces crédits contiennent des risques que la banque doit les prendre en considération et mettre des mesures de précaution pour se couvrir contre ces risques.

Notre prochain chapitre va porter l'étude sur les investissements ou, nous essayerons de retracer par la démarche suivie par le banquier dès la réception du dossier client, jusqu'à la décision finale

---

<sup>47</sup> JEAN LUC Siruguent, Op.cit. p437.

# **Chapitre II**

## **Processus d'évaluation financier d'un projet d'investissement**

### Introduction

L'évaluation d'un projet d'investissement est une démarche qui suit plusieurs phases, afin d'aider les parties concernées dans leurs processus de prise de décision.

Dans ce chapitre, nous allons présenter les généralités et la décision d'investissement dans la première section et les méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement dans la seconde section, et on termine notre chapitre par les différents critères de choix d'investissement.

### Section 01 : Les généralités et la décision d'investissement

#### 1.1. Notion d'investissement

L'investissement joue un rôle important, car il permet aux économies d'améliorer leur situation nationale et de prendre une place importante au niveau international. Aussi distinguons-nous trois définitions principales<sup>1</sup> :

##### 1.1.1. Définition comptable

Cette première définition, qui concerne les comptes de la classe 2 du plan comptable, englobe :

- Les immobilisations incorporelles (brevets, licences, fonds commercial...);
- Les immobilisations corporelles (terrains, constructions, installations techniques matériels et outillages industriels...);
- Les immobilisations financières (participations, prêts à long terme...).

Pour le comptable, l'investissement est une immobilisation. Il s'agit d'une dépense affectée à l'actif immobilisé.

##### 1.1.2. Définition économique

En économie, investir c'est acquérir ou créer un capital fixe. De façon plus précise, l'INSEE, dans son Système Elargi de Comptabilité Nationale parle de «Formation Brute de capital fixe» et donne la définition suivante : «la formation brute de capital fixe (FBCF) représente la valeur des biens durables (à l'exception des biens de faible valeur) acquis par les unités productrices résidentes afin d'être utilisées pendant au moins un an dans leur

---

<sup>1</sup> HERVE Hultin, 2003, «**Toute la finance d'entreprise en pratique**», Edition d'organisation 2<sup>ème</sup> tirage, p289.

processus de production, ainsi que la valeur des biens et services incorporés aux biens de capital fixe acquis, aux terrains et aux actifs incorporels».

### 1.1.3. Définition financière

Pour évaluer un investissement, le financier se place dans une logique de flux monétaires.

La démarche générale consiste à comparer un décaissement (l'investissement) aux encaissements qu'il va générer d'où cette définition :

**Investissement = Déboursé immédiate vue d'encaissements futurs**

Ou encore : Décision d'immobilisation de capitaux en vue d'en tirer un gain sur plusieurs périodes.

Cette conception plus large inclut la formation du personnel, la fonction R et D, les études marketing, les campagnes de publicité, mais aussi l'accroissement du BFRE (Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation) car celui-ci représente un déboursé lié à l'investissement, une immobilisation de capitaux.

## 1.2. La typologie des investissements

De nombreuses classifications ont été proposées par différents auteurs. Leur intérêt n'est pas négligeable pour la pratique financière dans la mesure où elles permettent d'utiliser des procédures différentes plus ou moins simplifiées, suivant la catégorie de l'investissement<sup>2</sup>.

- **Suivant leur nature**, on peut distinguer :
  - **Les investissements industriels et commerciaux** : sous la forme d'actifs physiques ;
  - **Les investissements financiers** : qui prennent la forme de titres de participation ou prêts à long terme ;
  - **Les investissements humains** : elles recensent les dépenses de formation, d'apprentissage, de santé, d'amélioration, de qualité de vie du personnel. Recyclages, stage, cantine, crèche

---

<sup>2</sup>Ibid., p289.

- **Suivant leur objectif**, on peut distinguer :
  - **Les investissements d'expansion** : dont l'objet est l'accroissement du potentiel de production et de distribution ;
  - **Les investissements de renouvellement** : dont l'objet est le maintien du potentiel de l'entreprise ;
  - **Les investissements de modernisation** : souvent confondus avec les précédents dont l'objet est l'amélioration de la productivité ;
  - **Les investissements de prestige** : dont l'objet est l'image de marque de l'entreprise et dont les effets non mesurables ne peuvent être qu'indirects ;
  - **Les investissements sociaux** qui portent sur ce qu'il convient maintenant d'appeler «la qualité de la vie» dont les effets ne peuvent être directement mesurés ; cette rubrique tend actuellement à s'alourdir avec les investissements d'intérêt public et les investissements de protection de l'environnement (antipollution...).

### 1.3. Les caractéristiques d'investissement

L'évaluation de la rentabilité d'un investissement consiste à établir un échéancier annuel des flux financiers associés à l'investissement. Les éléments importants dans l'établissement de cet échéancier sont la détermination des dépenses d'investissement, des recettes nettes et de la valeur résiduelle de l'investissement à la fin de sa durée de vie<sup>3</sup>.

#### 1.3.1. Les dépenses d'investissement

Ces dépenses représentent le capital investi en une ou plusieurs fois suivant la nature et la durée de vie de l'investissement. Le capital investi est mesuré par les dépenses d'acquisition et de construction y compris les dépenses annexes d'études préalables et d'essais ainsi que de tous les frais accessoires. Toutes ces dépenses sont retenues pour leur montant hors taxe<sup>4</sup>.

#### 1.3.2. Les recettes nettes (ou cash-flows nets)

C'est le solde des encaissements et des décaissements qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement en ignorant les remboursements en capital, les frais

---

<sup>3</sup> PIERRE Conso, HEMICI Farouk, «gestion de l'entreprise», 10 Edition, DUNOD, 2002, p379.

<sup>4</sup> Idem, p381.



## Chapitre II      Processus d'évaluation financier d'un projet d'investissement

financiers et les dividendes, ainsi que la déductibilité fiscale éventuelle de ces deux derniers éléments<sup>5</sup>.

**Tableau N°01 :cash-flow nets prévisionnels (en fin d'année)**

	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
<b>Négatifs</b> (dépense)							
Immobilisation camion							
Besoins cycle d'exploitation (BFR)							
<b>Dépenses totales</b>							
<b>Positifs</b> (recettes)							
Marge brute							
Dotation aux amortissements							
Bénéfice d'exploitation							
Résultat net après impôts (50%)							
Flux d'exploitation (cash-flow)							
cession nette							
Récupération BFR							
<b>Recettes totales</b>							
<b>Cash-flow nets</b>							

Source : BRUNO Solnik, 2001, «Gestion financière», Edition DUNOD, 6<sup>ème</sup> Edition, Paris, p 381.

<sup>5</sup> Ibid. p381.

### 1.3.3. La valeur résiduelle

Il est incontestable qu'à l'issue de leur utilisation normale, certains investissements ont encore une valeur vénale résiduelle. Plus la durée de vie est longue, plus il est difficile de prévoir qu'elle pourra être cette valeur. Il faut là encore être extrêmement prudent et ne prendre en considération la valeur résiduelles que pour un montant d'ailleurs modeste en tenant compte de l'incidence fiscale de la cession.

La valeur résiduelle peut être nulle ou même négative ; elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement. L'évolution de la valeur résiduelle peut d'ailleurs permettre de déterminer la durée de vie économique optimale.

### 1.3.4. Durée de vie de l'investissement :

Est la durée d'exploitation dans laquelle l'entreprise réalisée des cash-flows, on distingue trois durées<sup>6</sup> :

- **La vie physique de l'investissement** : il s'agit déterminé la durée optimale d'exploitation, compte tenu des coûts d'entretien et de la valeur de revente de l'équipement considéré.
- **La vie technologique de l'investissement** : la mise sur le marché de machines ou de logiciels plus performants peut conduire l'entreprise à remplacer le matériel investi avant même qu'il ne soit usé. Elle est inférieure à la durée de vie physique.
- **La durée de la vie du produit** : en cas d'investissement spécifique à un produit et ne pouvant pas être reconverti après la disparition du produit, c'est la durée de vie du produit qui doit être retenue comme durée de vie économique, si elle est la plus courte que la durée de vie physique ou technologique.

## 1.4. La notion d'amortissement

Selon le plan comptable général (P.C.G), l'amortissement pour dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément de technique et de toute autre cause<sup>7</sup>.

### 1.4.1. Les modes d'amortissement

Il existe trois modes d'amortissement qui sont <sup>8</sup>:

---

<sup>6</sup> NATHALIE TAVERDE-Popiolek, 2006, «**guide de choix d'investissement**», FD d'organisation, p14.

<sup>7</sup> NORBERT Guedj, 2001, «**finance d'entreprise**», Edition d'organisation, p494.

### 1.4.1.1. L'amortissement linéaire

Consiste à étaler de façon égale la valeur du bien sur sa durée de vie probable, en appliquant à la valeur d'origine un taux fonction de la durée d'utilisation. Cette durée normale d'utilisation est déterminée d'après les usages de chaque nature d'industrie, de commerce ou d'exploitation.

### 1.4.1.2. L'amortissement dégressif

Consiste à étaler de façon dégressive la valeur du bien sur sa durée de vie probable, en en appliquant à la valeur nette comptable un taux fonction de la durée d'utilisation et d'un coefficient.

**Tableau N°02: les coefficients fiscaux du taux d'amortissement dégressif**

Durée	Coefficient
3 ou de 4 ans	1.5
5 ou de 6 ans	2
Supérieur à 6 ans	2.5

Source : NORBERT Guedj, Op.cit., p494.

### 1.4.1.3. Amortissements dérogatoires

L'amortissement pour dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif. L'amortissement dérogatoire est un amortissement ne correspondant pas à l'objet normal d'un amortissement pour dépréciation et comptabilité en application de textes particuliers. Il correspond à l'excédent des amortissements pratiqués en application des textes fiscaux par rapport aux amortissements pour dépréciation.

## 1.5. Le risque lié au projet dont sa réalisation

Le résultat de l'activité de l'entreprise est soumis aux aléas qui accompagnent son action dans tous les domaines de l'activité de production, de distribution et de recherche des moyens de financement. On distingue les différents risques suivants<sup>9</sup> :

<sup>8</sup> Ibid., p495.

<sup>9</sup> PASCAL Q – YANN LEFUR, 2012, «finance d'entreprise», 10<sup>ème</sup> Edition, Paris, p424.

### **1.5.1. Le risque de taux d'intérêt**

Les fluctuations des taux d'intérêt exposent le détenteur de titre financiers ou risque de moins-value en capital.

### **1.5.2. Le risque politique**

Il traduit le risque lié à une situation politique ou une décision du pouvoir politique nationalisation sans indemnité suffisante, révolution, exclusion, de certains marchés fiscalité discriminatoire, impossibilité de rapatrier les capitaux.

### **1.5.3. Le risque réglementaire**

Le changement de loi ou de réglementation peut influencer directement sur la rentabilité d'un secteur économique.

### **1.5.4. Le risque d'inflation**

Il s'agit du risque d'être remboursé dans une monnaie dépréciée, d'obtenir un taux de rentabilité inférieur au taux d'inflation, il a entre cause la ruine des petits enfants des rentiers de Balzac.

### **1.5.5. Le risque d'exploitation**

C'est le degré d'incertitude associée aux gains générés par un investissement et à sa capacité à offrir un rendement (intérêt, plus-value, dividendes).

### **1.5.6. Le risque financier et de trésorerie**

Il concerne le risque lié au financement qui est du soit à une insuffisance des fonds propres ou à une absence de dividendes. Les entreprises peuvent manquer de trésorerie à court terme en relation avec ses provisions de BFR.

## **1.6. Les objectifs d'un projet d'investissement**

Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être scindés en deux catégories principales, à savoir<sup>10</sup> :

---

<sup>10</sup> PASCAL Q – YANN LEFUR, Op.cit. p424.

### 1.6.1. Les objectifs d'ordre stratégique

L'objectif d'ordre stratégique est un ensemble d'objectifs qui relève de la sphère stratégique. On peut distinguer des objectifs d'expansion et le classement par priorités de ses objectifs permettront la détermination de la stratégie afférente à l'investissement.

### 1.6.2. Les objectifs d'ordre opérationnel

Ces objectifs se situent au niveau technique. On peut citer trois objectifs essentiels :

- **Objectif de coût**

La réduction de cout est l'objectif principal de bon nombre de projets d'investissement, car les prix sont influencés en grande partie par les couts, L'objectif de la politique des couts est de réduire au maximum les couts de revient.

- **Objectif de temps**

Il est clair que pour avoir un avantage concurrentiel, il faut bien maitriser temps ; satisfaire une demande récemment apparue sur un marché dans les meilleurs délais possibles.

- **Objectif de qualité**

Il est évident que si on se base sur la qualité é, il est difficile de réaliser les deux objectifs déjà cités, car pour avoir de la qualité il en plus de temps et de dépenses.

## 1.7. Les décisions financières

### 1.7.1. Définition

Une décision financière est un choix entre la détention de différents types de biens. On a vu ce processus d'arbitrage en décrivant les trois cycles financiers de l'entreprise. Il existe différents types d'arbitrage <sup>11</sup>:

Monnaie ----->Biens physiques ou biens financiers

Biens financiers ----->Biens financiers

Monnaie ----->Dettes

Dont certains peuvent être successifs ; c'est le cas en particulier de la décision d'investissement et de financement :

---

<sup>11</sup> CYRILLE.M, 2009, «**procédures de choix d'investissement**», Edition DEBOECK, Université de bordeaux, paix, p36.

Dettes ----->Monnaie ----->Biens physiques ou financiers

### 1.7.2. Caractéristiques de la décision d'investissement

La décision d'investissement est<sup>12</sup> :

#### 1.7.2.1. Une décision souvent stratégique

En dehors des investissements courants de faible montant (ex : un micro-ordinateur...), la décision d'investissement engage l'avenir de l'entreprise et doit s'insérer dans sa stratégie.

#### 1.7.2.2. Une décision risquée mais indispensable

Dans une logique de décloisonnement des marchés tant au niveau européen que mondial, la dynamique du système d'échange rend nécessaire l'investissement : l'entreprise est condamnée à investir, qu'elle le veuille ou non, de façon à rester compétitive face à la concurrence internationale.

#### 1.7.2.3. Une décision sous contrainte financière

L'investissement doit être couvert par des capitaux stables dont le montant et le coût doivent être préalablement appréciés par la direction financière :

- A.** Un montant mal estimé fait que les besoins de fonds seront :
  - Mal couverts : l'entreprise risque une crise de trésorerie,
  - Ou trop couverts : il faudra payer des charges financières supplémentaires inutilement.
- B.** Un coût des ressources plus élevé que la rentabilité de l'investissement compromet celui-ci.

En effet, un investissement devient rentable dès lors que les ressources qu'il génère sont supérieures aux coûts qu'il occasionne.

D'où la nécessité d'avoir une rentabilité de l'investissement supérieure au coût des ressources le finançant.

#### 1.7.2.4. Une décision qui modifie l'équilibre financier de l'entreprise

Il est utile de mesurer l'impact sur :

---

<sup>12</sup> HERVE Hultin, Op. cit. p294.

- Le fonds de roulement ;
  - Le BFRE (évolution en fonction de l'activité donc du CA) ;
  - La trésorerie : évaluer éventuellement le risque de crise (expansion trop rapide par exemple) ;
  - Les charges et produits prévisionnels, donc le résultat ;
  - Les conséquences sur l'autonomie financière (ratio capitaux propres /endettement).
- D'où la nécessité d'une étude de faisabilité financière appelée plan de financement.

### **1.7.3. Les phases de la décision d'investissement**

Les phases de décision sont présentées comme suit<sup>13</sup> :

#### **1.7.3.1. La phase d'identification**

La phase d'identification est la phase la plus importante. Elle s'appuie sur une réflexion globale de l'entreprise. Ceci est effectué après avoir procédé à une analyse et diagnostic précis de l'entreprise qui ont pour finalités ;

- La détection des forces et des faiblesses ainsi que opportunités et des menaces ;
- Voir si l'idée de projet est techniquement, financièrement et économiquement viable ;
- Sortir avec une idée globale sur les besoins financiers à la réalisation du projet.

#### **1.7.3.2. La phase de préparation**

C'est une phase qui touche toutes les fonctions de l'entreprise dont les objectifs se diversifient :

- Développement et confirmation des paramètres estimés durant la première phase ;
- Estimation des coûts d'investissement et d'exploitation ;
- Procéder à une analyse financière et économique.

#### **1.7.3.3. La phase d'estimation**

La phase d'estimation consiste à évaluer toutes les composantes et choisir parmi celles retenues, la variante qui répond de plus aux exigences de l'entreprise et qui offre la rentabilité la plus importante.

---

<sup>13</sup> LASAR Y, 2007, «**Evaluation et financement de projet**», Edition ELDAREL Otmania, ALGER, p19.

### **1.7.3.4. La phase de décision**

Après avoir procédé à l'évolution d'un projet, le décideur est confronté à une des possibilités de décision suivantes :

- L'acceptation du projet : dans ce cas, le projet sera mis en oeuvre et donc mobiliser les fonds nécessaire à sa réalisation ;
- Le rejet de projet : cela est dû à l'inopportunité du projet ou l'insuffisance de la trésorerie ;
- La poursuite des études : cette décision a pour objet d'approfondir et de collecte plus d'information jugées sur le projet. L'apparition de nouvelles variantes qui peuvent influencer sur la prise de décision.

### **1.7.3.5. La phase d'exécution**

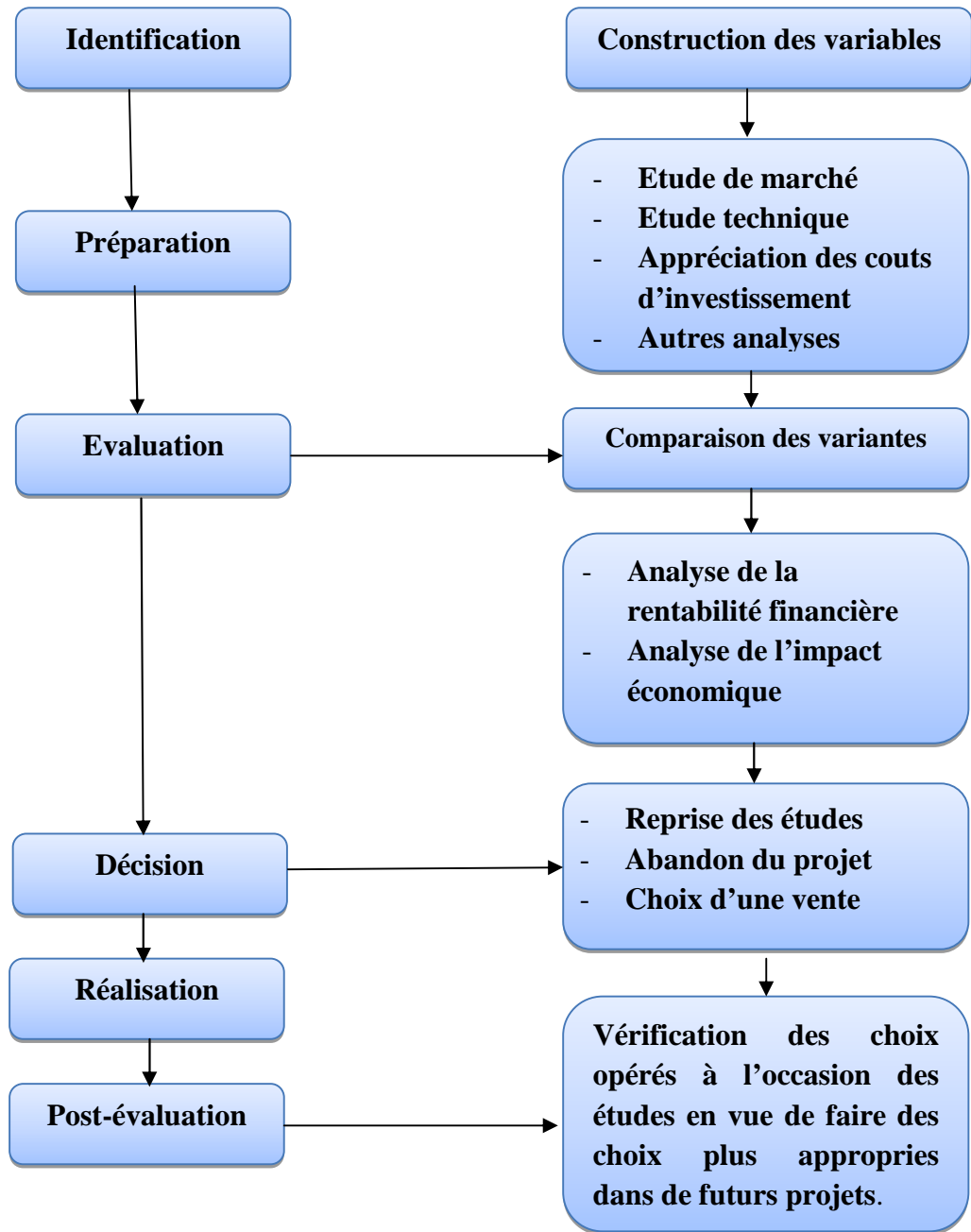
La phase d'exécution est la phase de la concrétisation réelle du projet par la mise à la disposition des fonds nécessaires pour sa réalisation.

### **1.7.3.6. La phase de contrôle**

Il convient de contrôler et de suivre le déroulement des travaux sur terrain. Il est par la suite indispensable de procéder à une série de comparaisons des réalisations par rapport à ce qui était prévu, du respect des normes et de qualité, ainsi que le respect des termes de contrat entre le promoteur du projet et les fournisseurs...etc.



Schéma N°02: Les phases de prise de la décision d'investissement



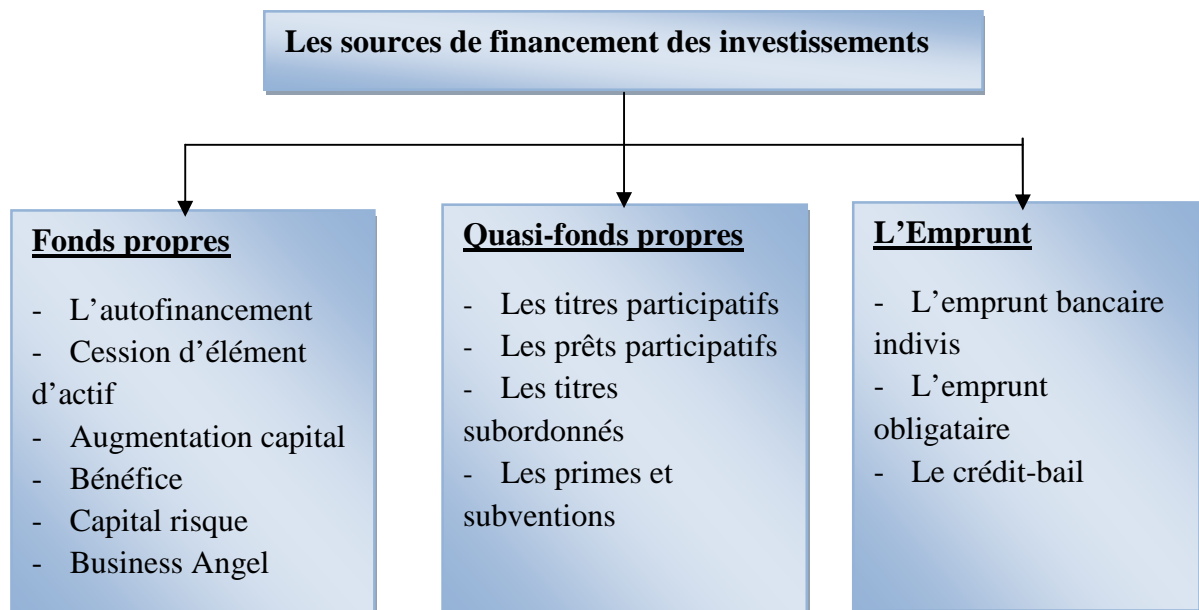
Source : LASAR Y, Op.cit., p21.

## Section 02 : Les modes de financement des investissements

Pour financer son activité, l'entreprise peut faire appel à différentes sources de financement. Un des aspects déterminants de la stratégie financière est le choix des financements les mieux appropriés. Mais pour effectuer correctement ce choix, il est indispensable de connaître, au préalable, l'ensemble des sources possibles.

D'une façon générale, nous distinguons : «*le financement par fonds propres, le financement par quasi-fonds propres et le financement par endettement*»<sup>14</sup>.

### Schéma N°03 : Les sources de financement des investissements



Source : BARREAU J, DEJAHYE F, op.cit, p 362.

## 2.1. Financement par fonds propres

Il existe plusieurs moyens de financement de fonds propres, ces derniers peuvent être d'origine interne : capacité d'autofinancement, la cession d'élément d'actif, l'augmentation du capital, le bénéfice, le capital-risque et le business Angel.

### 2.1.1. Autofinancement

L'autofinancement est l'ensemble de ressources créées par l'entreprise grâce à son activité. «*L'autofinancement est le surplus monétaire conservé par l'entreprise après distribution des dividendes*»<sup>15</sup>. Lorsque les réserves de l'entreprise sont suffisantes, on peut décider de réaliser l'investissement sans faire appel à des capitaux propres. «*Tous les dépenses sont alors financées par des capitaux à l'entreprise. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement*»<sup>16</sup>.

L'autofinancement est le financement des investissements par les moyens propres de l'entreprise, c'est la ressource qui provient de l'activité de l'entreprise, il a pour

<sup>14</sup> Barreau J, Delahaye J, Delahaye F, 2006, «*gestion financière*», 8<sup>ème</sup> Edition DUNOD, Paris, p362.

<sup>15</sup> CONSO(P) et HAMICI (F), «*Gestion financière de l'entreprise*», Ed. DUNOD 10<sup>ème</sup> Edition, Paris, p 24.

<sup>16</sup> ORGE R, 1978, «*La décision d'investir* », Edition clé international, Paris, p07.

avantage d'assurer à l'entreprise son indépendance financière, dans la mesure où elle n'a pas à solliciter des ressources externes.

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{Dividendes}$$

La capacité d'autofinancement (CAF) représente «l'ensemble des ressources générées par l'entreprise, au cours de l'exercice, du fait opération courantes»<sup>17</sup>. La capacité autofinancement «CAF» est calculée selon deux méthodes :

➤ **La méthode additive (à partir du résultat net)** : consiste au résultat de l'exercice l'ensemble des produits et à ajouter l'ensemble de charge calculées. Soit la formule suivant :

$$\text{CAF} = \text{Résultat net de l'exercice} + \text{Charge calculées} - \text{Produit calculées}$$

**Tableau N°03 : Le calcul de la CAF selon la méthode additive.**

Résultat de l'exercice	-
+ Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions	-
-Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions	-
-Quote-part des subventions visées au résultat de l'exercice	-
-Produits de cessions d'élément d'actif	-
+Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-
=capacité d'autofinancement de l'exercice	-

Source : CCHARREAUX.G, 2000, «finance d'entreprise», 2<sup>ème</sup> édition, EMS paris, p 94.

➤ **La méthode soustractive (à partir de l'excédent brut d'exploitation)** : qui s'obtient de la différence entre les produits encaissables et les charge décaissable de l'activité.

$$\text{CAF} = \text{EBE} + \text{Produits encaissés} - \text{Charge décaissées}$$

**Tableau N°04: Le calcul de la CAF selon la méthode soustractive**

<b>Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance)</b>	-
+ Transfert de charge (exploitation)	-
+ Autres produits (exploitation)	-
-Autres charges (d'exploitation)	-
± Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun	-

<sup>17</sup> Barreau J, Delahaye J, Delahaye F, Op.cit. p 361.

+ produit financier	-
-Charges financiers	-
+ produits exceptionnels	-
-Charges exceptionnels	-
-Participation des salariés aux résultats	-
-Impôts sur les bénéfices	-
<b>=Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	-

Source : CHARREAU.G, Op.cit. p 93.

### 2.1.2. La cession d'élément de l'actif

La cession d'élément d'actifs consiste à «*recupérer aujourd'hui une somme de capitaux et à se priver des flux financiers que l'on pourrait percevoir sur une certaine durée*»<sup>18</sup>. Les cessions d'éléments de l'actif de peuvent résulter soit :

- Du renouvellement des immobilisations qui s'accompagne, de la vente du matériel remplacé ;
- Du recentrage des activités. L'entreprise cède des usines et participations qu'elle juge marginales par rapport aux métiers dominants qu'elle exerce ;
- De la vente d'actif non nécessaires à activité de l'entreprise pou trouve de nouveaux capitaux.

### 2.1.3. L'augmentation de capital

L'augmentation de capital est une opération de financement externe, car l'entreprise fait appel des associés qui sont des tiers sur le plan juridique, en outre, c'est une opération de fonds propres du moment qu'elle n'entraîne pas d'engagement de remboursement suivant un échéancier. Cependant, l'augmentation «*Elle peut être réalisée. Soit en numéraire, soit par apport en nature ou apport partiel d'actif. Dans la plupart des cas, elle donne lieu à la comptabilisation d'une prime d'émission*»<sup>19</sup>.

- **L'augmentation de capital par apport par en numéraire** : «*Cette action consiste à émettre de nouveaux titres et à les céder contre monnaie, il produit alors une augmentation des liquidités et un accroissement instantané du fonds de roulement*»<sup>20</sup>. Ainsi, l'augmentation du capital social en numéraire est une opération qui

<sup>18</sup> KOEHL J, 2003, «**les choix d'investissement**», Edition DUNOD, France, p 111.

<sup>19</sup> RIVERT A, 2003, «**gestion financière**», Ellipses, Paris, p 189.

<sup>20</sup> Idem, p190.

entraîne la modification des statuts de la société. Elle peut avoir des conséquences importantes dans la répartition du capital social, si elle est réalisée par appel à des tiers.

➤ **L'augmentation de capital par incorporation des réserves** : Cette opération consiste à transférer, dans le capital social de l'entreprise, des fonds enregistrés sur les comptes de réserve et ce, en distribuant des actions gratuites c'est-à-dire que la valeur nominale inchangée. On se retrouvera, alors, devant un nombre d'action plus important, ce qui baissera le coût unitaire et attirera de plus en plus d'actionnaires.

➤ **L'augmentation de capital par conversion des dettes** : La société en difficulté peut proposer à ses créanciers (banques ou fournisseurs) de convertir leurs créances en actions leur permettant de devenir associés. Leurs droits de créances se transforment en droit de propriété. En plus, l'augmentation de capital, permettra de régler les dettes de la société et l'entrée de nouveaux actionnaires.

### 2.2. Le financement par quasi-fonds propres

On distingue :

#### 2.2.1. Les titres participatifs

Les titres participatifs *sont* des titres de créances dont la durée de vie est normalement indéterminée et qui ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société. La loi autorise cependant les sociétés à les rembourser, au plus tôt 7 ans après leur émission, et à la condition que ceci ait été prévu lors de leur émission. Le remboursement se fait alors à l'initiative de l'émetteur et non du souscripteur. Pour la société émettrice, les titres participatifs permettent de renforcer ses fonds propres, sans avoir à procéder à une augmentation de capital, et donc sans modification de la structure de son actionnariat. Ces titres ne peuvent être émis que par des sociétés du secteur public, des sociétés anonymes coopératives, des banques mutualistes, des sociétés d'assurance et des coopératives agricoles<sup>21</sup>.

La rémunération qu'ils procurent est pour partie fixe, pour partie variable. La partie fixe doit représenter au moins 60% du nominal du titre. Quant à la partie variable, elle est indexée sur un indicateur d'activité de l'entreprise (chiffre d'affaires, résultats...etc)<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> THAUVRON.A, GUYVARC'H.A, 2012, «**Finance**», 5<sup>ème</sup> Edition, Sup Foucher, Paris, p 218.

<sup>22</sup> VIZZAVONA P, 2004, «**gestion financier**», 9<sup>ème</sup> Edition, BERTI, Alger, p375.

### 2.2.2. Les prêts participatifs

Ils sont accordés par des établissements de crédits aux profits des entreprises pour améliorer leur structure financière et augmenter leur capacité d'endettement. Les prêts participatifs sont des créances de dernier rang assimilés donc à des capitaux propres<sup>23</sup>.

### 2.2.3. Les titres subordonnés

Les titres subordonnés *«sont des obligation auxquelles est attachée une clause de subordination. Cette clause conditionne le remboursement du titre subordonné au désintéressement préalable des autres créanciers. Quant à l'ordre de remboursement entre prêts participatifs, titres participatifs et titres subordonnés»*<sup>24</sup>. Il existe deux formes de titres subordonnés :

- **Les Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)** : ne sont remboursables qu'à la liquidation de l'entreprise, après désintéressement de tous les créanciers. Le versement d'un intérêt sur ses titres est également subordonné au fait que la société ait distribué des dividendes et que le l'assemblée ait autorisé ce versement :
- **Les Titres Subordonnés Remboursables(TSR)** : ont généralement une échéance de 1.ans et le paiement d'un intérêt n'est pas subordonné.

### 2.2.4. Les primes et subventions

Les subventions d'investissement sont des aides non remboursables accordées aux entreprises par l'Etat ou les collectivités publiques (ville, département).

Il s'agit de subventions accordées par les organismes publics à certaines activités d'intérêt général. Elles sont assimilées à des fonds propres du fait qu'elles ne sont pas remboursables.

Elles restent une source de financement exceptionnelle. L'entreprise doit connaître les conditions d'octroi de ces subventions et chercher à en bénéficier<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Ibid. p377.

<sup>24</sup> CONSO P, Hemici, Op. cit. p440.

<sup>25</sup> Idem, p440.

### 2.3. Le financement par l'emprunt

Il s'agit d'une somme d'argent versée par prêteur envers un emprunteur, ce dernier s'engageant à rembourser l'emprunt avec des intérêts, sur une certaine période.

Nous distinguons trois types d'emprunts<sup>26</sup> :

- L'emprunt bancaire indivis
- L'emprunt obligataire
- Le crédit-bail (leasing)

On a détaillé tout ça dans le premier chapitre.

### Section 03 : Méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement

L'évaluation d'un projet consiste à effectuer des étapes et analyses à chaque étape du projet, elle est une étape indispensable pour la réalisation d'un projet, c'est elle qui permet décideur de savoir si le projet est viable ou non.

#### 3.1. L'étude technico-économique

L'étude technico-économique porte sur l'analyse de viabilité du projet une fois le banquier a rassemblé les différents documents concernant le client et son projet, cette étude est la première étape de l'analyse du dossier d'investissement. Elle comporte une présentation du promoteur et son activité et une présentation du projet avec ses différents aspects (marché, commercialisation, technologie et l'analyse des coûts.

##### 3.1.1. Identification du demandeur de crédit

Elle reprend les éléments suivants :

- **Présentation de l'activité**

C'est la présentation de l'activité principale de promoteur et éventuellement l'activité accessoire envisagée pour le client.

---

<sup>26</sup> NGUYEN.P, 2000, «Investissement, évaluation d'actifs et gestion du risque», Economica, Paris, P 173

- **Présentation du promoteur**

Chaque promoteur doit être représenté par : le nom et le prénom, l'âge, l'expérience et/ou le diplôme, le patrimoine personnel, ...etc.

### **3.1.2. Identification du projet**

C'est la phase la plus importante car elle représente le point de départ de l'évaluation. D'une manière générale, c'est au cours de celle-ci qu'est réalisée l'étude de fiabilité du projet qui permet de préciser si les conditions de viabilité du projet existent tant point de vue technique-économique que financier.

Durant cette phase, le promoteur du projet et son équipe décrivent le projet. Ils développent un plan résumé du projet qui décrit et clarifie les concepts de base de celui-ci, la demande pour le projet, les objectifs précités, l'évaluation des moyens à mettre en œuvre, la manière de lancer une première recherche de financement possible, les contraintes à respecter les stratégies de réalisation.

Cette identification sert à s'assurer que le projet proposé représente la meilleure solution d'investissement.

Dans le cas d'un nouveau produit, la définition de cette phase est la définition complète du produit entendu comme la souligne l'expression de ces trois composantes :

- Un bien ou un service dont il faudra déterminer les caractéristiques propres ;
- Un ou plusieurs procédés d'élaboration (ou une exécution pour un service) ;
- Une marche réelle (avec un prix de vente et modalité de distribution).

### **3.1.3. Etude de marché**

C'est sans doute à ce niveau du montage et de l'étude du dossier que la démarche du promoteur et celle du banquier se rapprochent le plus. L'un et l'autre font de l'étude du marché un élément fondamental, car c'est de cette étude que dépend la décision d'investir ou de ne pas investir. Comme l'a fait avant lui le promoteur le banquier détermine, lui aussi, le marché global théorique, apprécie la part du marché local visée par l'entreprise et examine les possibilités d'exploitation. Il met en évidence les caractéristiques de la demande : volume et prévisions d'évolution, types de clientèles,... etc. Ainsi que les caractéristiques de l'offre : volume et prévision d'évolution, principaux concurrents,



capacité nationale installée, production nationale, importation, exportation, etc. Il procède, à une étude minutieuse du produit. Ses caractéristiques technique, ses performance, son utilité et son utilisation son alors mises en évidence<sup>27</sup>.

### **3.1.4. L'étude technique du projet**

Cette rubrique détaillée étudie l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la production correspondant aux objectifs commerciaux. Le banquier s'informe sur la politique de recrutement de l'entreprise et ses besoins en personnel, sur l'effectif qui sera recruté pour l'année de démarrage, les perspectives de recrutement pour les années suivantes et les salaires bruts annuels correspondants. Il s'intéresse, également, aux surfaces utilisées, aux contraintes éventuelles, aux possibilités d'agrandissements, etc. Le banquier détermine et évalue le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses éventuels sous-traitants, se fait communiquer la quantité, la qualité et le prix des matières premières et des consommables, ainsi que les conditions de règlement du chèque fournisseurs<sup>28</sup>.

## **3.2. Evaluation financière et économique d'un projet d'investissement**

On va citer évaluation financier et économique :

### **3.2.1. L'évaluation financière**

L'évaluation financière est « la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, et dans quelles conditions, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées, et à partir des études techniques et commerciales déjà réalisées. Elle consiste à valoriser les flux résultant des études précédentes pour déterminer la rentabilité et le financement du projet »<sup>29</sup>.

#### **3.2.1.1. Etude de la structure financière de l'entreprise**

L'étude de la structure financière d'une entreprise permet d'analyser son équilibre financier, son activité et surtout sa solvabilité.

---

<sup>27</sup> BOUYACOUB F, 2000, «l'entreprise, le financement bancaire», Casbah, Edition, Alger, p 145.

<sup>28</sup> Idem, p 146.

<sup>29</sup> ODAYER ROBERT, 1999, «Evaluation financière des projets», 2<sup>ème</sup> Edition, Economica, Paris, p30.

### A-Analyse de l'équilibre financier

L'équilibre financier est analysé à partir de trois indicateurs de gestion fondamentaux, le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette, mis en relation<sup>30</sup>.

- **Le fond de roulement net global**

Le fonds de roulement net global (FRNG) représente l'excédent de ressources durables qui finance une partie des besoins de financement du cycle d'exploitation.

Il constitue une marge de sécurité financière pour l'entreprise.

Le (FRNG) est calculé, en général, par différence entre les ressources et les emplois :

$$\text{FRNG} = \text{ressources stables} - \text{actif stable brut}$$

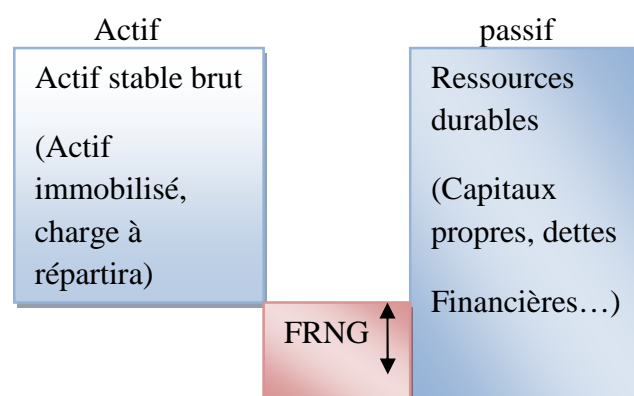
Le (FRNG) peut être évalué également par le bas du bilan fonctionnel :

$$\text{FRNG} = \text{actif circulant brut} - \text{dettes circulantes}$$

Cette méthode permet de mesurer la part de l'actif circulant qui n'est pas financée par les ressources du cycle d'exploitation.

Le FRNG est mis en évidence par la représentation graphique des masses sur le bilan fonctionnel, constituant les cycles longs d'investissement et de financement :

#### Schéma N° 04 : le fond de roulement net global



Source: M<sup>f</sup>. HADHBI F, Op. cit. p34.

<sup>30</sup>M<sup>f</sup> HADHBI Faysal, 2017, « cours analyse financière », p33.

Le fonds de roulement net global est en principe positif dans la plupart des entreprises. Cependant, un FRNG négatif intitulé insuffisance en fonds de roulement (IFR) peut être constaté ; il traduit soit :

- Une situation normale et son risque pour les entreprises de distribution ;
- Une situation préoccupante et à fort risque financier si elle perdure pour les entreprises industrielles.

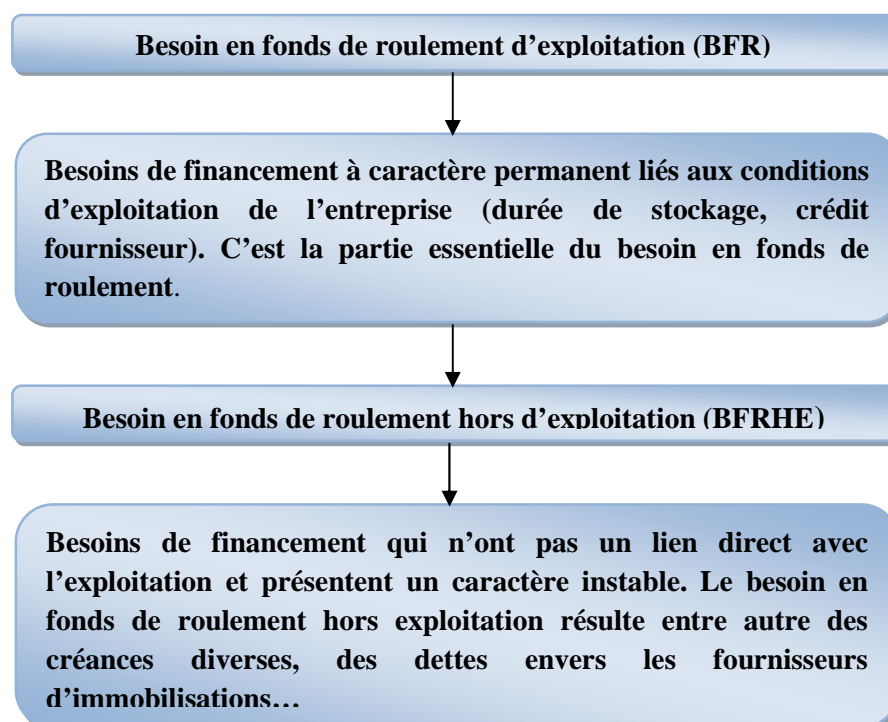
Une baisse significative du fonds de roulement net global ne traduit obligatoirement une situation critique, à condition que la baisse ne soit pas structurelle.

### • **Le besoin en fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement est la partie, à un moment donné, des besoins de financement du cycle d'exploitation qui n'est pas financé par les dettes liés au cycle d'exploitation.

Le BFR résulte des décalages dans le temps entre les achats, les ventes ; les décaissements et les encaissements. Il doit être financé, en partie, par le fonds de roulement net global. Le BFR comprend deux parties :

#### Schéma N° 05: Le besoin en fonds de roulement



Source: M<sup>r</sup>.HADHBI F, Op.cit, p3

Le besoin en fonds de roulement se calcule par différence entre les besoins et les ressources de financement du cycle d'exploitation hors trésorerie :

**Besoin en fonds de roulement = Besoins de financement du cycle – Ressources de financement du cycle**

**Besoin en fond de roulement d'exploitation = Actif circulant D'exploitation – Dettes Circulantes D'exploitation**

**Besoin en fond de roulement hors D'exploitation = Actif circulant Hors Exploitation – Dettes circulantes Hors Exploitation**

- **La trésorerie nette**

La trésorerie nette est la résultante de la comparaison, à une date donnée, du FRNG et du BFR.

Elle exprime l'excédent ou l'insuffisance de FRNG après financement du BFR.

L'équilibre financier, d'après l'analyse fonctionnel, s'établit à partir de la relation fondamentale :

**Trésorerie nette = fonds de Roulement Net Global – Besoin en Fonds de**

La trésorerie se calcule également de la manière suivante :

**Trésorerie nette = Actif de Trésorerie – Passif de Trésorerie**

- **Le niveau et l'évolution de la trésorerie nette**

Le niveau de la trésorerie nette dépend du niveau du FRNG et de celui du BFR. Le tableau ci- dessous présente les trois principales situations :

**Schéma N°06 : les situations de trésorerie**

Situations de trésorerie	Relations	Commentaires			
<b>Trésorerie positive</b>	<p>FRNG &gt; BFR Actif de trésorerie &gt; passif de trésorerie</p> <table border="1" data-bbox="507 524 823 748"> <tr> <td data-bbox="507 524 683 667">BFR</td> <td data-bbox="683 524 823 748" rowspan="2">FRNG</td> </tr> <tr> <td data-bbox="507 667 683 748">TN positive</td> </tr> </table>	BFR	FRNG	TN positive	<p>Le FRNG finance intégralement le besoin en fonds de roulement. L'excédent de FRNG constitue la trésorerie positive. Si cette situation se perpétue, il faut veiller à ce que la trésorerie positive ne soit pas excessive et envisager des placements rémunérateurs</p>
BFR	FRNG				
TN positive					
<b>Trésorerie négative</b>	<p>FRNG &lt; BFR Actif de trésorerie &lt; passif de trésorerie</p> <table border="1" data-bbox="507 965 836 1196"> <tr> <td data-bbox="507 965 639 1196" rowspan="2">BFR</td> <td data-bbox="639 965 836 1115">FRNG</td> </tr> <tr> <td data-bbox="639 1115 836 1196">TN négative</td> </tr> </table>	BFR	FRNG	TN négative	<p>Le FRNG est insuffisant pour financer le BFR en totalité. Une partie est couverte par des crédits bancaires. Cette situation est courante. Si elle se prolonge, il faut vérifier que les utilisations de concours bancaires n'augmentent pas régulièrement dans le temps. L'entreprise serait alors dépendante des banques et son risque de défaillance augmenterait.</p>
BFR	FRNG				
	TN négative				
<b>Trésorerie proche de zéro</b>	<p>FRNG ≈ BFR Actif de trésorerie ≈ passif de trésorerie</p> <table border="1" data-bbox="507 1626 831 1921"> <tr> <td data-bbox="507 1626 715 1787">BFR</td> <td data-bbox="715 1626 831 1921" rowspan="2">FRNG</td> </tr> <tr> <td data-bbox="507 1787 715 1921">Trésorerie nette</td> </tr> </table>	BFR	FRNG	Trésorerie nette	<p>Le FRNG est presque identique au besoin en fonds de roulement. Cette situation peut être considérée comme le meilleur du point de vue de l'analyse fonctionnelle.</p>
BFR	FRNG				
Trésorerie nette					

Source: M<sup>f</sup> HADHBI. F, Op. cit, p42.

### A.      Analyse de la rentabilité économique et financière

Un investissement est considéré comme dans la mesure où il rapporte plus d'argent qu'il n'en a coûté. Nous distinguons<sup>31</sup> :

- **La rentabilité économique (Re)**

Elle mesure la performance économique de l'entreprise. Elle représente la rentabilité des capitaux investis. Elle s'exprime selon le rapport suivant :

$$\text{Rentabilité économique (Re)} = \text{Résultat D'exploitation} / \text{Capitaux investis}$$

Les capitaux investis : sont égaux à la somme des immobilisations brutes d'exploitation et des besoins en fonds de roulement d'exploitation. En effet, la rentabilité économique est indépendante de la structure de financement de l'entreprise car les charges financières sont comprises dans le résultat (elles le font diminuer). Cette rentabilité doit être étudiée dans le temps, sur plusieurs années, dans l'espace, par rapport aux objectifs fixés dans le cadre de la stratégie globale. L'appréciation de la rentabilité économique élimine l'incidence du financement.

- **La rentabilité financière (Rf)**

Elle intègre les modalités de financement de l'investissement. La rentabilité est le rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir. La notion s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout autre investissement. Quant à la rentabilité financière, elle s'intéresse au revenu conservé par l'entrepreneur (profits réalisés paiement des intérêts sur les emprunts) rapporté aux fonds propres engagés dans la production, correspond à ce que la comptabilité Anglo-Saxonne appelle le Return on "Equity" ou encore "ROE". Il exprime la capacité des capitaux investis par les actionnaires et associés à dégager un certain niveau de profit. La rentabilité financière s'exprime par ce ration :

$$\text{La Rentabilité Financière (Rf)} = \text{Résultat} / \text{Capitaux Propres}$$

Si la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique, alors on dira que l'entreprise bénéficie d'un effet de levier.

<sup>31</sup> PATRICE et MIREILLE Zamboto, 2004, «Gestion financière, finance d'entreprise», 6<sup>ème</sup> Edition, DUNOD, Paris, p 114.

### B.      Construction des échéanciers des flux de trésorerie

La détermination des flux de trésorerie suit un schéma découlant de la nature et de l'intervention chronologique des flux<sup>32</sup> :

- ✓      Elaboration de l'échéancier d'investissement
- ✓      Echancier d'amortissement
- ✓      Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement
- ✓      Détermination le besoin en fond de roulement et sa variation ( $\Delta$  BFR)
- ✓      Elaboration des comptes de résultat annuel prévisionnels (TCR)
- ✓      Le plan de financement
- **Elaboration de l'échéancier d'investissement**

L'échéancier d'investissement représente une planification des dépenses d'investissement, il regroupe toutes les rubriques rentant dans le cadre du projet en les détaillant (déjà réalisé, reste a réalisé, dates des futures réalisations).

Pour un projet nouveau ou d'extension, il conviendra d'obtenir une estimation sur les différents coûts, on peut citer :

- Coût de terrains ;
- Frais de génie civil (préparation de cite) ;
- Coût des équipements y compris les frais d'emballages, transports...ect;
- Coût de stockage des matières premières et produit finis ;
- Frais d'études ;
- Frais de formation du personnel ;
- Assurances et taxes ;
- Besoin de fonds de roulement.

Sa présentation la plus récapitulative est la suivante :

---

<sup>32</sup> ODAYER ROBERT, Op.cit. p32.

**Tableau N°05 : l'échéancier d'investissement**

Désignations	Montant des investissements		Echéanciers		
	Valeur en devise	Valeur en dinars	Année 01	Année02	Année03
Investissements	–	–	–	–	–
⋮	–	–	–	–	–
BFR	–	–	–	–	–
Total	–	–	–	–	–

**Source :** LASARY, 2007, «Evaluation et financement de projet», la collection de l'étudiant, Edition DAR EL OTHMANIA, Alger, p73.

- **L'échéancier d'amortissement**

Le calcul de la dotation annuelle aux amortissements est très important dans la détermination des flux de trésorerie. Un tableau d'amortissement peut être présenté comme suit :

**Tableau N°06 : l'échéancier d'amortissement**

Rubriques	Valeur origine	Taux (%)	Dotation annuelle					Total amortissement
Investissement	–	–	–	–	–	–	–	–
⋮	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	–	–	–	–	–	–	–	–

**Source :** «Evaluation et financement de projet», la collection de l'étudiant, édition DAR EL OTHMANIA, Alger, 2007, p73.

- **La valeur résiduelle des investissements (VRI)**

La valeur résiduelle « est la valeur marchande de l'investissement après son utilisation. La valeur résiduelle peut être nulle ou même négative (frais de démontage) : elle vari tout au long de la vie de l'investissement»<sup>33</sup>.

**VRI = Total des immobilisations – Total des amortissements**

<sup>33</sup> CONSO P. ET HEMICI F, Op.cit. p386.



- **La détermination de BFR et sas variations ( $\Delta$ BFR)**

Le besoin en fonds de roulement «représente la partie de l'actif circulant qui n'est pas financé par le passif circulant »<sup>34</sup>.

Il est fonction du niveau de l'activité, il varie proportionnellement avec la variation du chiffre d'affaires réalisé. Donc tout investissement engendrant une nouvelle activité ou une augmentation d'une activité déjà existante, induira systématiquement une augmentation du BFR de l'entreprise.

$$\text{BFR} = \text{stock} + \text{Créances} - \text{dettes à court terme (sauf les concours bancaire courants)}$$

- **Tableau du compte de résultat prévisionnel (TCR)**

Le TCR est élaboré dans le but de déterminer la capacité d'autofinancement dégagée par le projet chaque année, il faudra connaitre le chiffre d'affaire prévisionnel, ainsi que les différentes charges d'exploitation annuelles. Le tableau des comptes de résultat peut être présenté comme suit :

**Tableau N°07 : Le compte des résultats prévisionnels**

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Chiffre d'affaire..... (1)				
Matières et fournitures consommé..... (2)				
<b>Service .....(3)</b>				
<b>Valeur ajoutée = 1-(2+3).....(4)</b>				
Frais de personnel..... (5)				
Impôt et taxes.....(6)				
<b>EBE = 4-(5+6)..... (7)</b>				
Dotation aux amortissements..... (8)				
Frais divers..... (9)				
<b>Résulta brute de l'exercice = 7- (8+9)..... (10)</b>				
<b>IBS..... (11)</b>				
<b>Résultat brut de l'exercice = 10-11 ..... (12)</b>				
<b>CAF</b>				

Source : LASAR, Op.cit., p74

<sup>34</sup> Honore, 2001, «gestion financière», Edition NATHAN, Paris, p188.

- **Plan de financement**

La planification financière à long terme traite en général une période de cinq années. Elle met en relation les décisions stratégiques de l'entreprise avec la structure du portefeuille d'actif et la structure du financement (fonds propres/endettement) de la société.

Sur le long terme nous avons évoqué un certain nombre de modes de financement. Il convient pour l'entreprise de les replacer dans une perspective stratégique par l'établissement d'un plan de financement<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> GERORGES LEGROS, 2010, «**finance d'entreprise**», Dunod, Paris, p176.

**Tableau N°08 : Tableau emploi ressource**

<b>Désignation</b>	<b>N</b>	<b>n+1</b>	<b>n+2</b>	<b>n+3</b>	<b>n+4</b>	<b>n+5</b>
<b><u>Les encaissements :</u></b> CAF Récupération de BFR <b>VR</b>						
<b>Total des encaissements</b>						
<b><u>Décaissement :</u></b> Investissement $I_0$ Variation de BFR						
<b>Total décaissement</b>						
Flux net de trésorerie						
Taux d'actualisation 5.25% $(1+i)^{-n}$						
<b>Flux net de trésorerie actualisé</b>						
<b>Cumul flux net De trésorerie actualisée</b>						

Source : COLLOMB J-A, 1999, «Finance d'entreprise », Edition Eska, Parie, p14

### **3.2.2. L'évaluation économique**

L'évaluation économique d'un projet d'investissement consiste à étudier son impact sur l'environnement et la collectivité locale. Si l'analyse de la rentabilité financière est primordiale pour les projets d'investissement privés, ce n'est pas toujours le cas pour les projets d'investissement publics dont leur évaluation vise à aider, à préparer et à sélectionner les projets apportant la plus grande contribution au développement

économique, en tenant compte de leur apport pour la communauté dans laquelle ils sont exécutés<sup>36</sup>.

### 3.2.2.1. Démarche de l'évaluation économique

Deux démarches sont alors proposées pour passer de l'évaluation financière pour l'entrepreneur à l'évaluation économique pour la collectivité.

- **La méthode des effets**

Elle consiste à apprécier la valeur d'un projet à partir de la mesure des effets de ce projet sur l'ensemble de la collectivité. Elle consiste à partir du fait que l'évaluation financière ne reprend pas en compte comme avantage du projet que le revenu d'un seul agent, l'entreprise. L'évaluation économique doit refléter l'avantage pour l'ensemble de la collectivité.

- **La méthode de prix de référence**

Elle consiste à modifier le système du prix imposé par le marché et le remplacer par un système du prix théorique appelé prix de référence ou prix reflète, qui exprime de façon plus rigoureuse la valeur des facteurs de production affecté, au projet, des biens et services produit.

### 3.2.3. La comparaison entre l'évaluation économique et financière

L'analyse financière et économique des projets sont étroitement liées. Dans la pratique, les deux analyses sont conduites en termes monétaires, la principale différence se situant au niveau de la définition des coûts et des avantages. Il est très important d'entreprendre tant l'analyse économique que l'analyse financière. Il est également important que les analystes financiers comprennent les raisons des divergences dans les résultats de l'analyse économique et de l'analyse financière.

## 3.3. Les critères de choix d'investissements en univers certain

Ces méthodes considèrent que le cadre de décision est reconnu et que l'avenir est prévisible. Elles comparent la dépense initiale aux recettes attendues dans les années à venir.

---

<sup>36</sup> Manuel BRIDIER- SERGE Michail of, 1995, «Guide pratique d'analyse de projets», 5<sup>ème</sup> Edition, C.ED.ECONOMICA, P98.

### 3.3.1. La valeur actuelle nette ou VAN

C'est une méthode de sélection des investissements qui prend en compte le temps et qui mesure la performance à partir des flux attachés aux projets<sup>37</sup>.

La valeur actuelle nette d'un investissement est la différence entre la valeur actuelle des flux nets d'activité qu'il génère et la valeur actuelle des flux décaissés pour le réaliser.

$$\text{VAN} = \text{Cash-flows Actualisés} - \text{Investissement initial}$$

$$\text{VAN} = -I_0 + f(x) = + \sum_{i=1}^n \text{CF} (1+t)^{-i}$$

**I<sub>0</sub>**: capital investi

**CF**: cash-flows (flux net de trésorerie ou de revenus lié au projet);

**I** : taux d'actualisation ;

**T** : durée totale de projet.

- **Avantages**

La valeur actuelle nette est incontestablement le critère de choix des investissements le plus complet dans la mesure où :

- On raisonne à partir des flux ;
- Tous les flux sont pris en compte sur la durée totale de l'investissement ;
- On prend en compte le coût des différentes sources de financement.

L'adoption d'un projet ayant une VAN positive crée de la valeur et va donc dans le sens de l'objectif de maximisation de la valeur des actions.

- **Inconvénients**

La valeur actuelle nette présente plusieurs inconvénients parmi lesquels on peut citer :

- L'impossibilité de comparer les VAN de projets dont la taille est différente (la taille de l'investissement conditionne généralement le volume des fonds attendus) ;

---

<sup>37</sup> DACQUES Teulie , PARTRICKTOP Sacalian, 2005, «**finance**», 4<sup>ème</sup> édition librairie vuibert, p187.

- L'impossibilité de comparer les VAN de projets dont la durée de vie est différente (le volume des flux actualisé s'en trouve également affecté) ;
- La notion de liquidité, au sens d'encaisse, disparaît de la mesure effectuée contrairement au délai de récupération.

### 3.3.2. Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le taux de rentabilité interne (TRI) est le taux maximum auquel on peut rémunérer les capitaux ayant servi à financer le projet, sans que l'opération devienne déficitaire<sup>38</sup>. Cette méthode a les mêmes fondements que ceux de la VAN, elle consiste à chercher pour quel taux d'actualisation on obtient l'égalité entre l'investissement **I** et la valeur actuelle des cash-flows nets attendus il est représenté par la formule mathématique suivante :

$$CF_n(1 + t)^{-n} - I_0 = 0$$

Le calcul pratique d'un TRI peut se faire soit par la solution mathématique soit par l'interpellation linéaire (essais successifs).

Dans le cas où le TRI est déterminé par des essais successifs. On doit déterminer la Van.

Dont les signes sont différents (une positive et une autre négative) et correspondantes à des taux d'actualisations dont la différence n'excède pas deux points. Il s'agira ensuite de faire une interpellation représenté comme suite :

$$TRI = T + \frac{(T2 - T1) + VAN}{(VAN2) + VAN1}$$

- **Avantage**

- C'est un indicateur intrinsèque (propre projet), il est indépendant de tout autre taux d'intérêt, contrairement au critère de la VAN qui suppose implicitement que les cash-flows nets dégagés par l'investissement sont réinvestis à un taux d'actualisation donné ;
- Facilité d'application ;
- Il est étroitement lié à la VAN et mène généralement aux mêmes décisions.

- **Inconvénients**

- Possibilité d'existence de taux multiples qui rend ce critère inutilisable ;
- Le risque de conflit avec le critère de la VAN ;

<sup>38</sup> BABUSLAUX (D), «**décision d'investissement et calcul économique dans l'entreprise**», Edition Economica, p97.

### • Comparaison entre le TRI et la VAN

Dans certains cas, le critère de la valeur actuelle nette et du taux interne de rendement classent les projets dans un ordre différent. Des résultats contradictoires avec ces deux méthodes posent un problème de sélection délicat lorsque le choix ne peut porter que sur des projets mutuellement exclusifs.

Il existe une possibilité de conflit entre les critères de la VAN et du TRI dans les cas particuliers suivants :

- Projet dont la répartition temporelle des flux est différente ;
- Projets dont le montant investi est différent ;
- Projets ayant des durées de vie inégale.

Dans la plupart des études de projets d'investissement, il n'y a pas de divergence entre la VAN et le TRI comme le montre le graphique suivant.

La VAN de X est toujours supérieure à la VAN de Y, les courbes de la VAN ne se croisent pas.

### 3.3.3. Le délai de récupération

Le délai de récupération  $D_r$  est le délai nécessaire pour que l'investisseur « rentre dans ses fonds » ou reconstitue son avance initiale<sup>39</sup>.

Or ce sont les cash-flows qui, en tant que surplus monétaires, permettent une telle récupération. On peut dès lors établir :

$$D_r = (I_0 + \text{cumul inférieur} / \text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur})$$

Selon une variante de cette méthode, on peut également calculer le délai de récupération en comparant, à la fin de chaque année, le cash-flow cumulé et le coût initial de l'investissement.

L'intérêt d'une telle méthode consiste bien évidemment dans la prise en compte du temps, de la durée. Cependant, c'est avec la mise au point de méthodes fondées sur l'actualisation que la prise en compte du temps s'opère de façon pleinement satisfaisante.

<sup>39</sup> ELIE COHEN, 1991, «gestion financière de l'entreprise et développement financier», Edition EDICEF, p258.

- **Avantage**

Parmi ces avantages on a :

- Le DR est facile à appliquer ;
- Il tient compte de la valeur temporelle de l'argent ;
- Il minimise les risques ;
- Il tient compte de l'impact d'un projet d'investissement sur la liquidité de l'entreprise.

- **Inconvénients**

Nous distinguons certaines limites :

- Il peut, exclure les investissements dans la VAN est positive ;
- Il défavorise les projets à long terme tel que la recherche est développement.

### 3.3.4. Le taux de profitabilité

C'est un critère qui vient prendre en charge l'insuffisance de la VAN. Il permet de comparer deux projets dont la mise de fonds initiale est différente.

$$IP = \frac{\text{Valeur de tous les flux (VA)}}{\text{Valeur de l'investissement initial}} = 1 + \frac{VAN}{I}$$

- **Avantage**

- Il permet de comparer entre deux projets dont la mise de fond initial est différente.

- **Inconvénients**

- Ce critère ne peut pas comparer des projets avec des durées de vie différentes.

### Conclusion

L'entreprise prend la décision d'investissement à partir des méthodes d'évaluation des projets d'investissement.

Ces méthodes faits par l'entreprise sont nécessaires de renseigner si le projet est finançable ou pas.

Nous avons essayé de présenter les différents types d'investissements, ainsi les moyens de financement permettant la réalisation des projets dans les conditions favorable à savoir le financement par fonds propre, quasi fonds propres et par endettement, de façon à choisir une stratégie de financement ; et les principaux critères de choix d'investissement, qui sont utilisés par l'entreprise afin de sélectionner le projet le plus rentable ont tenu compte de risques à couvrir.



**Chapitre III**

**Processus d'évaluation  
d'un projet  
d'investissement**



## **Introduction**

Afin d'illustrer les différents éléments développés dans les deux chapitres précédents dans le but de mettre en exergue les différentes méthodes d'étude de la rentabilité d'un projet d'investissement, l'étude d'un cas pratique s'avère nécessaire et indispensable au cours de ce dernier chapitre.

Ce chapitre sera structuré en trois sections : la première consacré sur la présentation de l'organisme d'accueil, la deuxième sur l'étude technico économique et la troisième sur l'analyse de la rentabilité du projet.

### **Section 01 : La présentation de l'organisation d'accueil**

Pour mieux éclairer la présentation de l'organisation d'accueil nous allons donner un rappel historique de la BNA que nous estimons utile de comprendre le contexte dans lequel a évolué la banque, ensuite nous présenterons son organigramme et enfin la présentation générale de l'agence BNA « 587 » Bejaia.

#### **1.1. L'historique de la BNA :**

##### **1.1.1. Période avant réforme économique (1962-1986)**

La banque nationale d'Algérie (BNA) est créée le 13 juin 1966 par l'ordonnance n°66-178 et elle fut la première en Algérie créée après l'indépendance.

La BNA exerçait toutes les activités d'une banque de dépôt aux termes de ses statuts originales. Elle est chargée de financement des groupements professionnels et des entreprises évoluant dans le secteur agricole et l'industriel.

La restructuration de la BNA en mars 1982, date à laquelle les pouvoirs publics ont décidé de mettre en place une institution bancaire spécialisée « BADR » (banque de l'agriculture et du développement rural) ayant pour vocation principale le financement et la promotion de l'agriculture. A mis un terme monopole de BNA ayant au financement de ce secteur.

##### **1.1.2. Les réformes économiques (1986 à ce jour)**

Les mesures de décentralisation qui vont être prises au cours de la deuxième moitié des années 80, par la loi bancaire de 1986 modifiée en 1988 doivent être considérées

comme mesures d'assouplissement du système du trésor du financement des investissements au profit des banques et d'une décentralisation des pouvoirs de décisions en matière des entreprises auprès des banques.

Ces réformes n'ont évidemment pas donné de résultats significatifs car elles ne permettent ni à l'entreprise d'améliorer sa productivité, ni à la banque d'assurer ses fonctions d'intermédiaire pour mettre un terme à cette situation, la réforme monétaire et bancaire axée autour de la loi sur la monnaie et le crédit du 14/04/1990 a désormais autorisé les banques à la réception des fonds de publics opérations de crédit...etc.

Aujourd'hui, la BNA est une société par action au capital de 41600.000.000DA dans le siège social. Elle se trouve à Alger, 8 boulevard Ernesto Che Guevara. Elle dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national. En effet, elle compte un réseau de 200 agents regroupés dans 17 directions régionales d'exploitation (DRE) qui gèrent le groupe d'agence suivant :

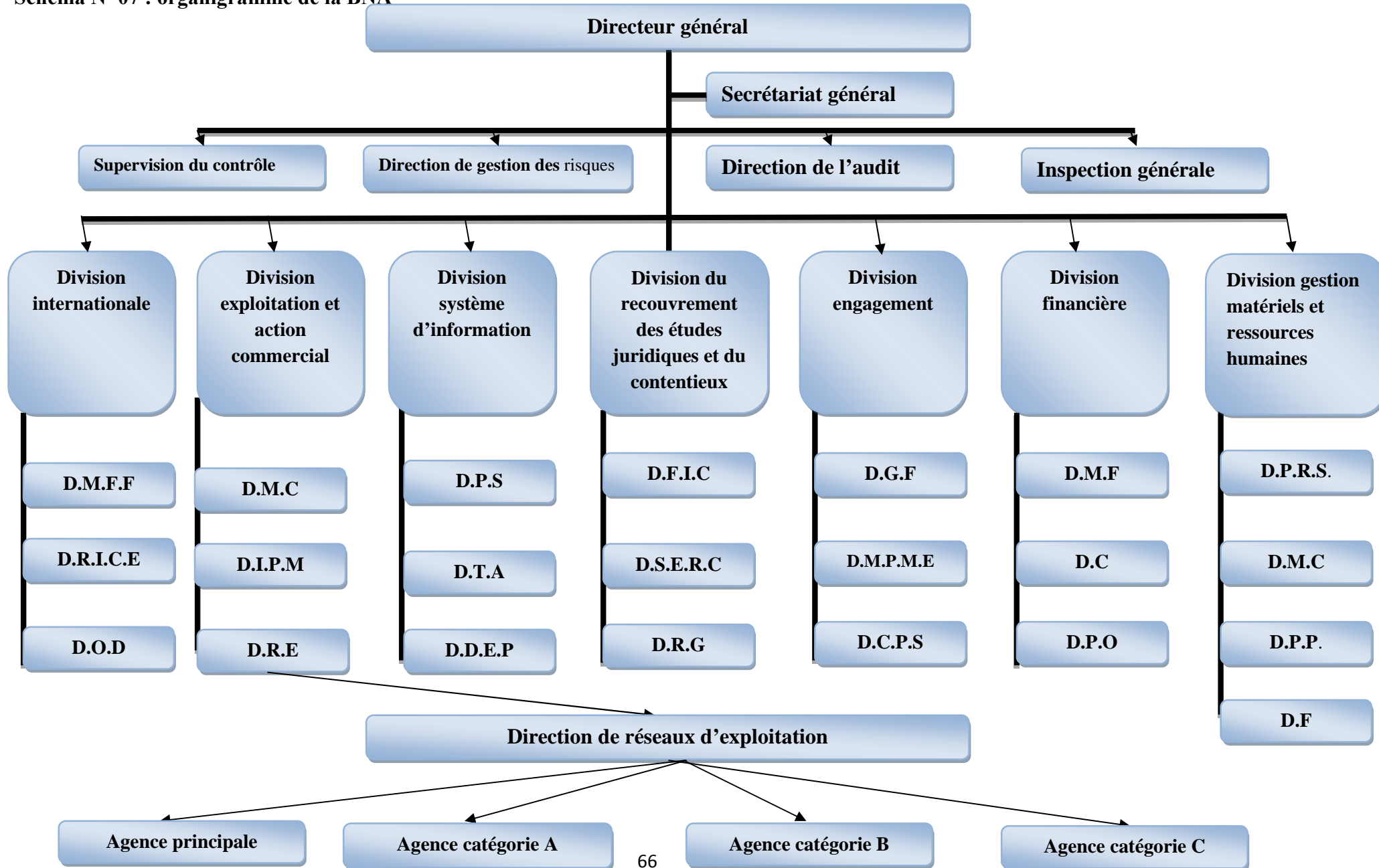
- Agence Bejaia 356 : cité tobbal –Bp60 TRE Bejaia Liberté.
- Agence El-kseur 585 : Rue Abd-el-Kader Mohamed El-kseur.
- Agence Ihaddaden 587 :Rue boulevard Karim Belkacem Ihaddaden.
- Agence Bejaia 588 : 04 place de premier Novembre Bp (06000).
- Agence Aokas 589 : Bp05-06130 Aokas.
- Agence Tazmalt 586 : cité des 6021 logements N°15 Tazmalt.

On peut classer des agences de la BNA comme suit :

Selon le volume d'activités qui est fonction des conférés, en quatre catégories :

- Les agences « principales ».
- Les agences « catégorie A ».
- Les agences « catégorie B ».
- Les agences « catégorie C ».

Schéma N° 07 : organigramme de la BNA



**❖ Liste des abréviations utilisées dans la division internationale :**

- D.M.F.E : Direction des Mouvements Financiers vers l'étranger.
- D.R.I.C.E : Direction des Relation Internationales et du Commerce Extérieur.
- D.O.D : Direction des Opération Documentaires.
- Liste des abréviations utilisées dans la division exploitation Et action commerciale.
- D.E.R : Direction de la Production et des Services.
- D.T.A : Direction des Technologies et de l'Architecteur.
- D.D.E.P : Direction du Développement, Etudes et Projets.

**❖ Liste de l'abréviation utilisée dans la division du recouvrement, des études juridiques et du contentieux :**

- D.E.J.C : Direction des Etudes Juridiques et du Contentieux.
- D.S.E.R.C : Direction du Suivi des Engagements et du recouvrement de créances.
- D.R.G : Direction de la Réalisation des Garanties.
- Liste des abréviations utilisées dans la division engagement :
- D.G.E : Direction des Grandes ENTREPRISES.
- D.P.M.E : Direction des moyennes et petites entreprises.
- D.C.P.S : Direction des crédits aux particuliers et spécifique.

**❖ Liste des abréviations utilisées dans la division financière :**

- D.P.O : Direction de la Prévision et de l'Organisation.
- D.C : Direction de la Comptabilité.
- D.M.F : Direction des Marchés Financière.

**❖ Liste des abréviations utilisées dans la division gestion des moyens matériels et ressources humaines :**

- D.P.R.S : Direction du Personnelle des Relation Sociales ;
- D.M.G : Direction des Moyens Généraux ;
- D.P.P : Direction de la Préservation du Patrimoine ;
- D.F : Direction de la Formation.

**1.2. Mission et objectif de la BNA****1.2.1. Mission de BNA**

La banque nationale exerce toute les activités d'une banque de dépôt, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises et exploitation et elle participe en nature, au contrôle de leur gestion.

Instrument de planification financier, elle chargée comme banque primaire d'exercer la politiques de crédit en ce qui concerne le crédit a moyen et à long terme. Elle traite toute opération de banque de change et de crédit dans le cadre de législation et de la réglementation des banques et peut notamment.

Recevoir du public des dépôts de fond, en compte ou autrement, remboursable à vue, à préavis, à terme ou à échéance fixées, émettre des bonnes obligations, emprunter pour les besoins de son activité. Effectuer et recevoir tout paiement en espèces ou par chèque, crédit domiciliation, mises à disposition, lettres de crédit. Accréditifs et autres opération de banque.

Consentir sous toutes les formes des crédits, prêt ou avances avec ou sans garanties, tant par elle-même qu'en participation.

Exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institution financiers ou pour le compte de l'état, répartir toutes subventions sur fonds publics et en surveille l'utilisation.

Acquérir en tout ou en partie, avec ou sans la garantie de bonne fin du cédant. Toute créance : payer en lieu place du débiteur toute créance avec subrogation dans les droits et rang de la créance.

Souscrire, escompte, prendre en pension ou acheter tout effet de commerce, tout effet, bons, annuités et valeurs émis par le trésor public ou par collectivités publiques et en générale, tout engagement échéance fixe transmissible à ordre résultat d'opération industrielles, commerciales ou financiers ou d'opération faites partout établissement et administration publique : négocier nantir, mettre en pension ou réescompte des valeurs financer partout mode des opérations de commerce extérieur.

Recevoir ou effectuer tout paiement et tout recouvrement de lettre de change, billet à ordre, chèque, coupons d'intérêt ou dividendes, toute remboursables au amortis et autres documents financier ou commerciaux.

### **1.2.2. Objectif de la BNA**

La BNA a comme objectif :

- L'amélioration et l'efficacité de la gestion
- L'introduction de nouvelle technique managériale et le marketing
- L'élargissement de la gamme des produits
- Une gestion plus performante des ressources de la clientèle
- L'amélioration du système d'information
- Se rapprocher de la clientèle

### **1.3. Présentation de l'agence d'accueil (BNA agence 587)**

En se référant à la loi n°1741 de 10 novembre 1997, l'agence BNA 587 est une agence de catégorie « C » pouvant, sans réserves du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque au sens de la loi de monnaie et du crédit. Le siège social de l'agence 587 se trouve à Bejaia son capital social est d'une valeur de 14 milliard de dinars, souscrits par l'Etat, et compte plus de 20 employés.

Parmi ses objectifs, elle vise :

- L'amélioration du système d'information de la BNA.
- L'amélioration du fonctionnement des réseaux d'exploitation.
- Une meilleure maîtrise des risques en matière d'octroi et de gestion du crédit.
- L'amélioration et l'efficacité de gestion.
- L'introduction de nouvelles techniques managérielles et le marketing.
- L'élargissement de la gamme de produits.
- Une gestion plus performante des ressources de la clientèle.

Pour cela l'agence 587 de Bejaia, doit par ses moyens d'accueil et de traitement, dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle, quel que soit sa nature et son secteur, en outre elle est tenue de traiter les opérations du commerce extérieur requises de recevoir, d'étudier et de mettre en place les crédits dans la limite de ses pouvoirs et d'assurer la gestion et le suivi de ceux-ci.

#### **1.3.1. Organisation et rôle du service crédit**

Représentant l'essence même du métier de banquier, le service crédit joue un rôle déterminant au sein de l'agence. Il est soumis à une organisation interne relative à la répartition des tâches et des risques, pour une meilleure prise de décision.

#### **1.3.2. Organisation du service crédit**

Composé d'un « SECRETARIAT ENGAGEMENTS » et d'un compartiment « ETUDES ET ANALYSES DES RISQUES », il a pour fonction principale de prospecter la clientèle potentielle, de rassembler les éléments d'appréciation nécessaires à l'analyse des demandes de crédit, de mettre en place les crédits et de recueillir les garantis, ainsi que le suivi des crédits consentis à la clientèle.

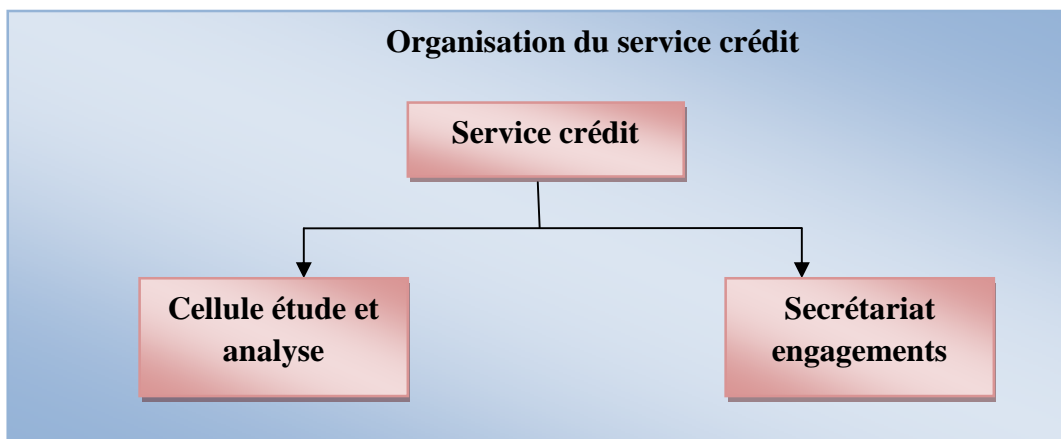
- Le service « Secrétariat Engagements » : c'est l'organe de gestion et d'exécution. Il fait la jonction des diverses tâches qui lui sont confiées : mise en place, suivi, utilisation.



- La cellule « Etudes et analyse des Risque » : organe d'études et analyses, compartiment placé sous l'autorité du directeur d'agence assure l'appréciation de l'opportunité du crédit de sa nature et du montant des lignes de crédit à octroyer. Son rôle consiste à évaluer les risques inhérents aux concours sollicités par les demandeurs de crédits.

Il est, donc, chargé d'instruire les demandes, de procéder au renouvellement, de suivre l'évaluation des entreprises financées et de dresser les comptes rendus.

**Schéma N° 08 : Organisation du service crédit**



Source : Document interne de la BNA

**1.3.4. Rôle du service crédit**

Grace à sa grande participation dans la formation des différents produits de la banque, matérialisés par la rémunération des engagements accordés générateurs d'intérêts, le service crédit reste la structure par excellence de l'agence. Pour assurer au mieux ses obligations, ces dernières sont reprises par les deux cellules composant ce service.

- **Rôle de la cellule études et analyses :** les chargés d'études la composant ont pour taches de :
  - Réception, assister et conseiller la clientèle en matière de financement
  - S'assurer de la conformité des dossiers
  - Etudier les demandes de crédit, analyser le risque encouru et émettre un avis argumenté.
  - Soumettre les dossiers de crédit étudiés à l'appréciation du directeur d'agence.
  - Informer la clientèle des décisions prises au sujet des demandes de crédit
  - Mettre à jour régulièrement les dossiers de crédits

- Suivre, conjointement avec le secrétariat engagement, l'utilisation des crédits d'exploitation et la réalisation des projets d'investissements.
- Rôle de la cellule secrétariat engagements : le secrétariat engagement a pour attributions, les éléments suivants :
  - Le recueil des garanties relatives aux crédits accordés
  - L'établissement et la délivrance des actes d'engagements des conventions de crédits, actes, caution et avals
  - Le contrôle permanent des utilisations des crédits octroyés et veiller à leurs remboursement à échéance.
  - Veiller à l'application des conditions de banque
  - Effectuer les opérations relatives au volet juridique et contentieux
  - Le suivi des impayés et des dossiers litigieux et contentieux
  - Elaborer les statistiques relatives aux engagements et impayés, destinés aux structures centrales d'études et à la banque d'Algérie.

#### **1.4. Relation fonctionnelles et hiérarchiques du service crédit**

Le service crédit est la cellule la plus en contact avec le réseau bancaire. Il a un certain nombre de relation, plus ou moins étroites avec les autres services de la banque et les confrères.

##### **1.4.1. Les relations fonctionnelles du service crédit**

L'organisation des agences est élaborée de telle sorte qu'il y ait une interdépendance et une complémentaire entre les différents services. A cet effet, le service crédit demeure, constamment en relation permanente avec les autres structures de l'agence. Il entretient, donc, des relations fonctionnelles avec :

- Les services de l'agence, à savoir :
  - Le service « caisse et portefeuille » pour tout ce qui trait aux, virements, versement, encaissement, escompte de chèque et effet.
  - Le service étranger dans le cadre des crédits extérieurs.
- Les autres structures de la banque, que sont : le groupe d'exploitation du rattachement auquel sont transmis les dossiers de crédits pour la prise de la décision dans la limite des prérogatives.
  - La direction de la comptabilité.
  - La direction juridique pour orientation juridique et gestion du contentieux.
  - La direction financière, en matière de mobilisation de fonds.

- Plusieurs autres organismes tels que :
  - Les centrales de la banque d'Algérie.
  - Les administrations fiscales, douanières et la conservation

#### **1.4.2. Les relations hiérarchiques du service crédit :**

Quel que soit sa catégorie, l'agence reste la vitrine de l'institution bancaire qu'elle représente. En effet, la circulaire n°1741 du 10 novembre 1997, détermine les pouvoirs de décision en matière d'octroi de crédit. Ceux-ci sont délégués aux :

- Comité central de crédit ;
- Directeurs des directions de crédit ;
- Comité régional de crédit ;
- Directeurs des directions de réseaux d'exploitation ;
- Directeurs d'agences.

Il existe au niveau de chaque agence, un comité de crédit présidé par le directeur d'agence regroupant les chargés d'études et le chef du service crédit.

Ce comité est chargé de se prononcer sur les demandes de crédit introduites par la clientèle. En principe, le directeur d'agence, président du comité, est doté d'un pouvoir décisionnel en matière de financement qui lui est attribué par la direction générale de la Banque sous de délégation.

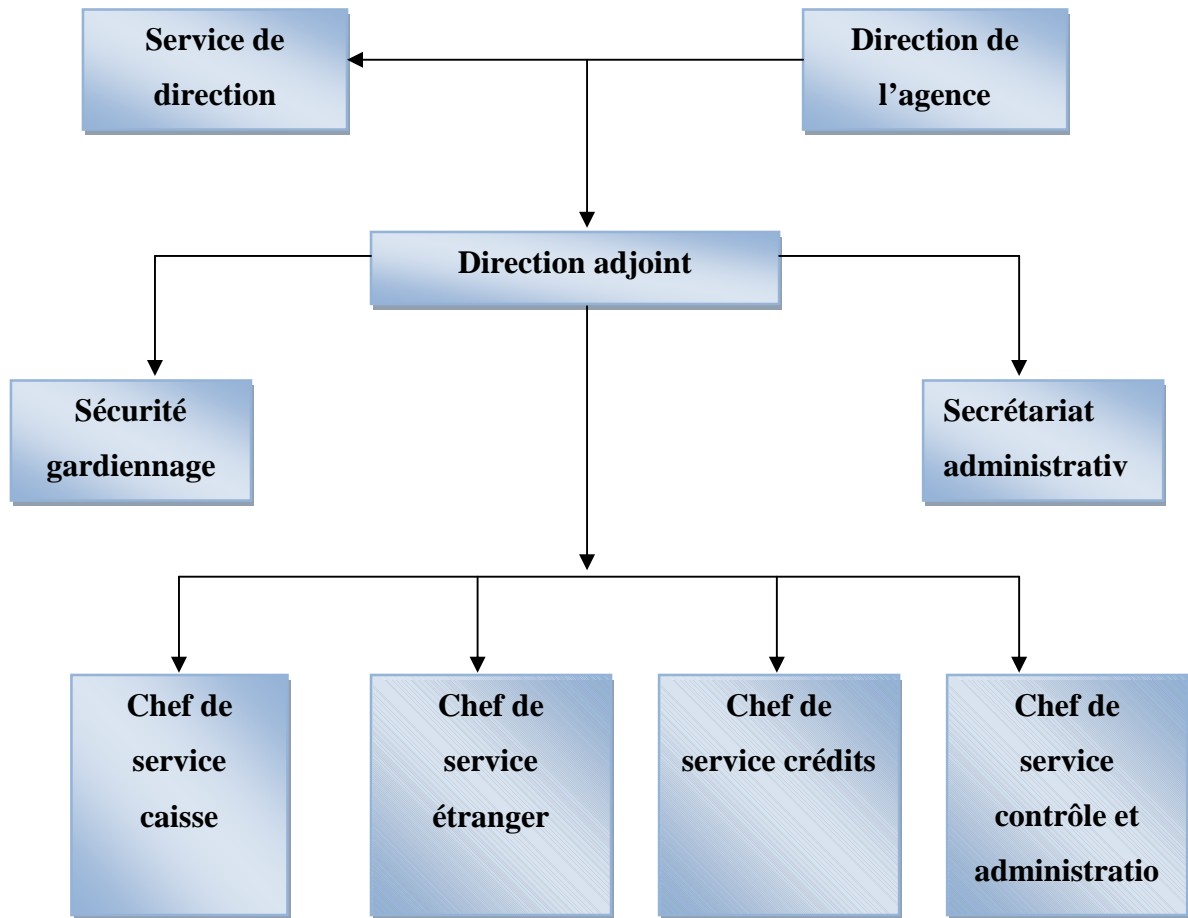
Les dossiers sont transmis, après étude, à la hiérarchie (D.R.E) ayant les prérogatives de sanction. En effet, c'est le comité Régional de crédit qui a pour mission de sanctionner les dossiers de crédits et d'ouvrir à l'amélioration des normes et procédures inhérentes à la fonction « crédit ».

Le comité Régional de Crédit est présidé par le directeur de la direction régionale d'exploitation (D.R.E) ou son intérimaire, en cas d'empêchement ou d'absence de ce dernier.

Il est composé des membres permanents suivants :

- Le directeur de la D.R.E ;
- Le chef de Département de crédit ;
- Le chef de Département de l'animation commerciale ;
- Le directeur d'une agence désigné de façon tournante mensuelle ;
- Le chargé du dossier à la D.R.E.

Schéma N° 09 : L'organigramme de l'agence 587 de Bejaia



Source : Document interne de la BNA.

## Section 02 :L'étude technico- économique et évaluation du projet

Après avoir donné un aperçu présentatif de la structure d'organisme d'accueil de l'agence BNA 587, et avant de s'engager dans la procédure de la prise de décision en matière d'investissement, nous allons étudier un crédit d'investissement.

Dans cette section, on va entamer en premier point l'étude technico-économique qui porte sur l'identification du projet, en deuxième point, nous nous pencherons sur l'analyse financière. Et enfin, nous établirons une étude des critères de prise de décision de ce projet.

### 2.1. Identification du demandeur de crédit

L'objectif de cette démarche consiste à étudier la faisabilité et la viabilité du projet, pour cela nous avons procédé de la manière suivante.

### **2.1.1. Présentation de la société**

#### **2.1.1.1. Gérant – associé unique**

La société Y, Spécialiste en chaud et froid, il a été créé en 2008 c'est une société spécialisée dans la climatisation pour ensuite sera développée dans la plomberie, chauffage et froid.

- De 2008 à 2010 : propriétaire d'une entreprise de climatisation.
- De 2010 à ce jour : propriétaire d'une entreprise spécialisée dans la plomberie, chauffage et froid.

#### **2.1.1.2. La société**

- **Dénomination de la société**

La société porte la dénomination de : Y.

- **Forme juridique**

La société est constituée dans la forme de société de de personne à savoir : Entreprise individuelle.

- **Capital social**

La société est constituée à sa création en 2010, avec un capital de 600.000.00 DA pour une durée de 99 ans.

- **Durée de la société**

La société Y est créée pour une durée de 99 ans à compter de la date du registre de commerce.

### **2.1.2. Présentation du projet**

Le promoteur de ce projet a eu l'opportunité de nouer des relations privilégiées avec tous ses partenaires, son sérieux et le respect de ses engagements envers ses clients, lui ont valu une confiance totale de ses partenaires. C'est la raison pour laquelle, il a créé sa propre entreprise en 2008. Par la suite, vu les dispositifs d'aide de l'état pour les PME et jeunes entrepreneurs, il a eu l'idée de lancer au départ dans le cadre du dispositif ANSEJ, sa micro entreprise au nom de son épouse, spécialisée dans le froid, pour la développer ensuite pou crée d'autres spécialités comme la plomberie et le chauffage.

- **Objet du projet**

Ce projet d'acquisition du matériel que nous avons détaillé plus loin nous permettra d'aborder le plan de charges qu'ils ont accepté pour 2019 et l'horizon 2020 dans de meilleures conditions.

### **2.1.2.1. Le marché visé**

La wilaya de BEJAIA se passe de tout commentaire. C'est la plaque tournante du marché centre Est. Il est vrai que sa situation géographique aidant, ajouté à cela l'apport de son port et son Aéroport. L'extension de la ville de BEJAIA s'est faite à une vitesse vertigineuse ces dix dernières années. C'est pour cette raison que le promoteur a décidé d'investir dans le domaine de sa spécialité, le «chaud et froid».

### **2.1.2.2. Les équipements**

Le matériel qu'ils comptent acquérir (l'outillage et le fourgon) sont des produits de marque et de fabrication algérienne réputée. Ils sont dotés de toutes les commodités nécessaires et adaptées pour l'activité de chaud et froid.

### **2.1.2.3. Impact économique et social**

L'impact de ce projet au niveau économique et social n'est pas négligeable pour la région. C'est un matériel neuf adapté aux exigences environnementales actuelles. En plus de l'avantage économique qui est la garantie d'une meilleure prestation et de réalisation de travaux de bâtiment et de travaux publics dans les normes, deux (02) postes d'emplois directs sont prévus dans un premier temps, pour une exploitation optimum de ce projet. Le promoteur songe dans un futur proche déployer les capacités de ce projet par l'acceptation d'autres marchés, soit d'autres emplois directs à réaliser.

### **2.1.2.4. Les données financières**

- **La structure d'investissement**

**Tableau N°09 : La représentation de la structure de l'investissement U : KDA**

<b>Investissements</b>	<b>Montant</b>
• Petit outillage (OMPROS)	310
• Fourgon HYUNDAI H1 (SIMA MOTORS)	3 249
<b>Total</b>	<b>3 559</b>

Source : Etablis à partir des données de la banque.

• **Le mode de financement**

L'entreprise procède à un autofinancement d'une part de 30% et d'un financement externe d'une part de 70% avec un taux de capitalisation de 5,25%.

**Tableau N°10 : Le montant de l'investissement U : KDA**

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Apport personnel	1 059	30%
Emprunt bancaire	2 500	70%
<b>Coût total du projet</b>	<b>3 559</b>	<b>100%</b>

Source : Etablis à partir des données de la banque.

**Section 03 : Analyse de la rentabilité du projet**

Dans cette section, nous nous interrogeons sur la capacité du client à rembourser ses dettes à la date de l'échéance. L'objet de cette section est de faire une évaluation d'un projet d'investissement pour savoir si ce projet sera bénéfique ou non pour l'entreprise. On tentera au cours de cette section d'appliquer les différentes techniques d'évaluation étudiées dans le chapitre précédent.

La durée de vie de l'investissement est de 5ans. Le taux d'amortissement se calcule ainsi :

- Taux =  $100 / \text{durée de vie} = 100 / 5 = 20\%$
- La dotation = valeur brute / durée de vie
- La VNC = valeur brute – le cumulé

### 3.1. L'échéancier de remboursement prévisionnel

**Tableau N°11 : L'échéancier de remboursement prévisionnel**

**U : KDA**

Années	Solde début de période	Amortissement	Intérêt	Annuité	Solde fin de période
n+1	2500	0	131,25	131,25	2500
n+2	2500	625	131,25	756,25	1875
n+3	1875	625	150	775	1250
n+4	1250	625	100	725	625
n+5	625	625	100	725	0

Source : Etablis à partir des données de la banque.

#### Commentaire

A la fin de l'échéance, l'entreprise rembourse la totalité du montant de l'emprunt.

### 3.2. Estimation du chiffre d'affaire

Les chiffres d'affaires prévisionnels que nous comptons réaliser, sont calculés en fonction des travaux réalisés l'année en tenant compte d'un taux d'évaluation de l'activité l'ordre de 10% par an. Sont détaillés donc comme suit :

**Tableau N°12 : Estimation du chiffre d'affaires**

**U : KDA**

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Production vendue	27 720	30 492	33 541	36 895	40 585
<b>Totaux</b>	<b>27 720</b>	<b>30 492</b>	<b>33 541</b>	<b>36 895</b>	<b>40 585</b>

Source : Etablis à partir des données de la banque.

### 3.3. Calcul des amortissements

- La charge d'amortissements est composée essentiellement de la dotation des amortissements du matériel et du fourgon à acquérir sont amortissables au taux 20%/an.
- Le mode d'amortissement pratiqué est linéaire
- La VNC = La valeur brute - Cumulé



**Tableau N° 13 : Calcul des amortissements prévisionnel des investissements**

**U : KDA**

<b>Désignation</b>	<b>n+1</b>	<b>n+2</b>	<b>n+3</b>	<b>n+4</b>	<b>n+5</b>
Matériel et outillage	62 082	62 082	62 082	62 082	62 082
Le cumulé	62 082	124 164	186 246	248 328	310 410
La VNC					00
Matériel de transport	649 800	649 800	649 800	649 800	649 800
Le cumulé	649 800	1 299 600	1 949 400	2 599 200	3 249 000
La VNC					00

**Source :** Etablis à partir des données de la banque.

**Commentaire**

Après avoir calculé l'amortissement du matériel et outillage dans le tableau précédent, on remarque que le montant est totalement amorti durant toute sa vie qu'est de 5 ans et sa VNC est égale à zéro (VNC=0) ainsi, sa valeur résiduelle=0 (VR=0).

**3.4. Estimation des charges d'exploitation**

**Tableau N° 14: Achats consommé**

Achats consommés	20275	22302	24533	26986	29685
------------------	-------	-------	-------	-------	-------

**Source :** Document interne de la BNA.

**Tableau N°15 : Services extérieures et autres consommation**

Services extérieures et autres consommation	2106	2316	2548	2803	3083
---------------------------------------------	------	------	------	------	------

**Source :** Document interne de la BNA.

**Tableau N°16 : Charge de personne**

Charge de personne	2749	3024	3326	3659	4024
--------------------	------	------	------	------	------

**Source :** Document interne de la BNA.

**Tableau N°17: Impôts, taxes et versements assimilés**

Charge de personne	2749	3024	3326	3659	4024
Impôts, taxes et versements assimilés	24	26	29	769	846

Source : Document interne de la BNA.

**Tableau N°18 : Charge financier**

Charge financier	197	191	164	138	112
------------------	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Document interne de la BNA.

### 3.4.1. L'activité de l'exploitation prévisionnelle annuelle

**Le tableau N°19 : Le TCR prévisionnelle**

**U : KDA**

Cpte	Désignation des comptes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
70	Ventes et produits annexes	27720	30492	33541	36895	40584
71	Variation stocks produits finis et	0	0	0	0	0
72	en cours					
74	Production immobilisée	0	0	0	0	0
	Subvention d'exploitation	0	0	0	0	0
	<b>I-production l'exercice</b>	<b>27720</b>	<b>30492</b>	<b>33541</b>	<b>36895</b>	<b>40584</b>
60	Achats consommés	20275	22302	24533	26986	29685
61/6	Services extérieures et autres	2106	2316	2548	2803	3083
2	consommation					
	<b>II-consommation de l'exercice</b>	<b>22381</b>	<b>24619</b>	<b>27081</b>	<b>29789</b>	<b>32768</b>
	III-valeur ajoutée d'exploitation (I-II)	5339	5873	6460	7106	7817
63	Charge de personne	2749	3024	3326	3659	4024
64	Impôts, taxes et versements assimilés	24	26	29	769	846
	<b>IV-Excédent brut d'exploitation</b>	<b>2566</b>	<b>2822</b>	<b>3105</b>	<b>2678</b>	<b>2945</b>
75	Autres produit opérationnel	0	0	0	0	0
65	Autres charges opérationnelles	0	0	0	0	0

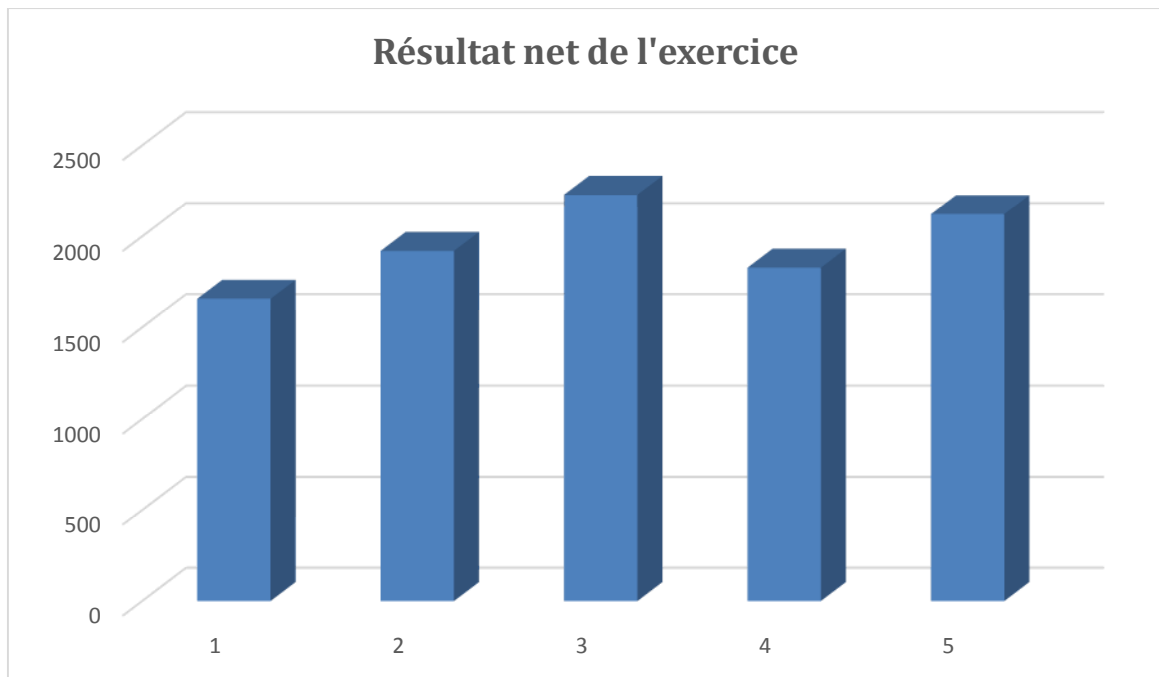
68	Dotation aux amortissements provisions et pertes de valeur	712	712	712	712	712
78	Reprise sur pertes de valeur et provision					
	<b>V-résultat opérationnel</b>	<b>1854</b>	<b>2111</b>	<b>2393</b>	<b>1965</b>	<b>2233</b>
76	Produit financier	0	0	0	0	0
66	Charge financier	197	191	164	138	112
	<b>VI-résultat financier</b>	<b>-197</b>	<b>-191</b>	<b>-164</b>	<b>-138</b>	<b>-112</b>
	<b>VII-résultat ordinaire avant impôts (V-VI)</b>	<b>1657</b>	<b>1920</b>	<b>2229</b>	<b>1828</b>	<b>2122</b>
695/ 698	Impôts exigibles sur résultat ordinaires	0	0	0	0	0
692/ 693	Impôts différés (variation) sur résultat ordinaires	0	0	0	0	0
	Total des produits des activités (ordinaires)	27720	30492	33541	36895	40585
	Total des charges des activités (ordinaires)	26063	28572	31312	35068	38463
	VIII-résultat net des activités ordinaires	1657	1920	2229	1828	2122
77	Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)					
67	Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)					
	<b>IX-résultat extraordinaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>X-résultat net de l'exercice</b>	<b>1657</b>	<b>1920</b>	<b>2229</b>	<b>1828</b>	<b>2122</b>

Source : Document interne de la BNA.

**Commentaire**

Le résultat net a connu un profil d'évolution instable sur la période étudiée, atteignant 2122 KDA en 5<sup>ème</sup> année, soit une hausse de 28%.

Figure N° 10 : résultat net de l'exercice



### 3.5. L'analyse dynamique par le bilan

Il s'agit d'une analyse de la structure financière du bilan de l'entreprise, ainsi que l'évaluation des grandes masses de ce dernier, tout en mettant en exergue les relations existantes entre les postes et entre leurs composantes.

#### 3.5.1. Analyse de l'actif

On passe de l'actif comptable donné en annexe à l'actif financier en tenant compte des calculs suivants :

- VI (valeur immobilisé) = investissement (classe 1) + créance à long terme et moyen terme (CLMT) + stock utile.
- VE (valeur d'exploitation) = stock (classe 3) – stock utile.
- VR (valeur réalisable) = créance (classe 4) + CLMT.
- VD (valeur disponible) les valeurs d'actif les plus liquides.
- SM : stock minimum.

**Tableau N°20 : analyse d'actif du bilan**

**U : KDA**

	<b>n+1</b>	<b>n+2</b>	<b>n+3</b>	<b>n+4</b>	<b>n+5</b>
La valeur des Immobilisations :					
Equipements production					
Investissement en cours	6337	6377	6377	6377	6377
	2000	2000	2000	2000	2000
<b>Total immobilisation</b>	<b>8377</b>	<b>8377</b>	<b>8377</b>	<b>8377</b>	<b>8377</b>
Amortis	00	00	00	00	00
Immobilisation nette	8377	8377	8377	8377	8377
Matière fourniture	5000	5500	6050	6655	7321
<b>Valeur d'exploitation</b>	<b>5000</b>	<b>5500</b>	<b>6050</b>	<b>6655</b>	<b>7321</b>
<b>Valeur réalisable</b>	<b>2024</b>	<b>2148</b>	<b>2284</b>	<b>2417</b>	<b>2574</b>
<b>Valeur disponible</b>	<b>00</b>	<b>14</b>	<b>437</b>	<b>569</b>	<b>1115</b>
<b>Total général</b>	<b>15 401</b>	<b>16 039</b>	<b>17 148</b>	<b>18 018</b>	<b>19 387</b>

Source : Etabli par nous- même à partir des documents de la banque.

### 3.5.2. Analyse de passif

- DCT (Dettes à Court Terme).
- DF (Dettes Financières).

**Tableau N°21 : Analyse de passif**

**U : KDA**

	<b>N+1</b>	<b>N+2</b>	<b>N+3</b>	<b>N+4</b>	<b>N+5</b>
Fond social	8811	8811	8811	8811	8811
Résultat en instance d'affectation	1657	1920	2229	1827	2121
<b>Total fonds propres</b>	<b>10468</b>	<b>10731</b>	<b>11040</b>	<b>10638</b>	<b>10932</b>
Dettes d'investissement	2500	2000	1500	1000	500
<b>DLMT</b>	<b>2500</b>	<b>2000</b>	<b>1500</b>	<b>1000</b>	<b>500</b>
Dettes de stock	0	0	0	0	0
Dettes envers les associer ou sociétés arpenté	350	385	423	466	512
	1983	2813	4064	5781	7296
Dettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Autres dettes	100	110	121	133	146

<b>Total DCT</b>	<b>2433</b>	<b>3308</b>	<b>4608</b>	<b>6380</b>	<b>7954</b>
<b>Total passif</b>	<b>15 401</b>	<b>16 039</b>	<b>17 148</b>	<b>18 018</b>	<b>19 387</b>

Source : Etabli par nous- même à partir des documents de la banque.

- **Elaboration des bilans des grandes masses (actif)**

Tableau N°22 : le bilan de grande masse des actifs

U : KDA

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
<b>Valeur immobilisé</b>	8377	8377	8377	8377	8377
<b>Valeur d'exploitation</b>	5000	5500	6050	6655	7321
<b>Valeur réalisable</b>	2024	2148	2283	2417	2574
<b>Valeur disponible</b>	0	14	437	569	1115
<b>Total</b>	<b>15 401</b>	<b>16 039</b>	<b>17 148</b>	<b>18 018</b>	<b>19 387</b>

Source : Etablis par nous-même à partir des données de la banque.

- **Elaboration des bilans des grandes masses (passif)**

Tableau N°23 : Le bilan de grande masse des passifs

U : KDA

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
<b>Fond propre</b>	10 467	10 731	11 040	10 638	10 932
<b>DMLT</b>	2500	2000	1500	1000	500
<b>DCT</b>	2433	3308	4608	6380	7955
<b>Total</b>	<b>15 401</b>	<b>16 039</b>	<b>17 148</b>	<b>18 018</b>	<b>19 387</b>

Source : Etablis à partir des données de la banque.

- **L'actif financier**

**Actif fixe = valeur immobilisé**

**Actif circulant (AC) = VE + VR + VD**

Tableau N°24 : Actif financier

U : KDA

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
<b>Actif fixe</b>	8377	8377	8377	8377	8377
<b>Actif circulant</b>	7024	7662	8771	9641	11010
<b>Total</b>	<b>15 401</b>	<b>16 039</b>	<b>17 148</b>	<b>18 018</b>	<b>19387</b>

Source : Etablis à partir des données de la banque.

### 3.5.3. Le calcul de fonds de roulement net global (FRNG)

CP (capitaux permanents) = CP (capitaux propre) + DLMT (dette à long et moyen terme).

$$\text{FRNG} = \text{CP} - \text{AF}$$

Tableau N°25 : Le calcul de fonds de roulement net global

U : KDA

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
CP	12968	12731	12540	11638	11432
AF	8377	8377	8377	8377	8377
<b>FRNG</b>	<b>4591</b>	<b>4354</b>	<b>4163</b>	<b>3262</b>	<b>3056</b>

Source : Etabli par nous-mêmes.

#### Commentaire

Le FRNG est positif sur la période étudiée (5ans). Cela signifié que l'entreprise finance les immobilisations par les capitaux permanents et une Partie de l'actif circulant.

### 3.5.4. Le calcul de besoin en fonds de roulement (BFR)

Tableau N°26 : Le calcul de besoin en fonds de roulement (BFR)

U : KDA

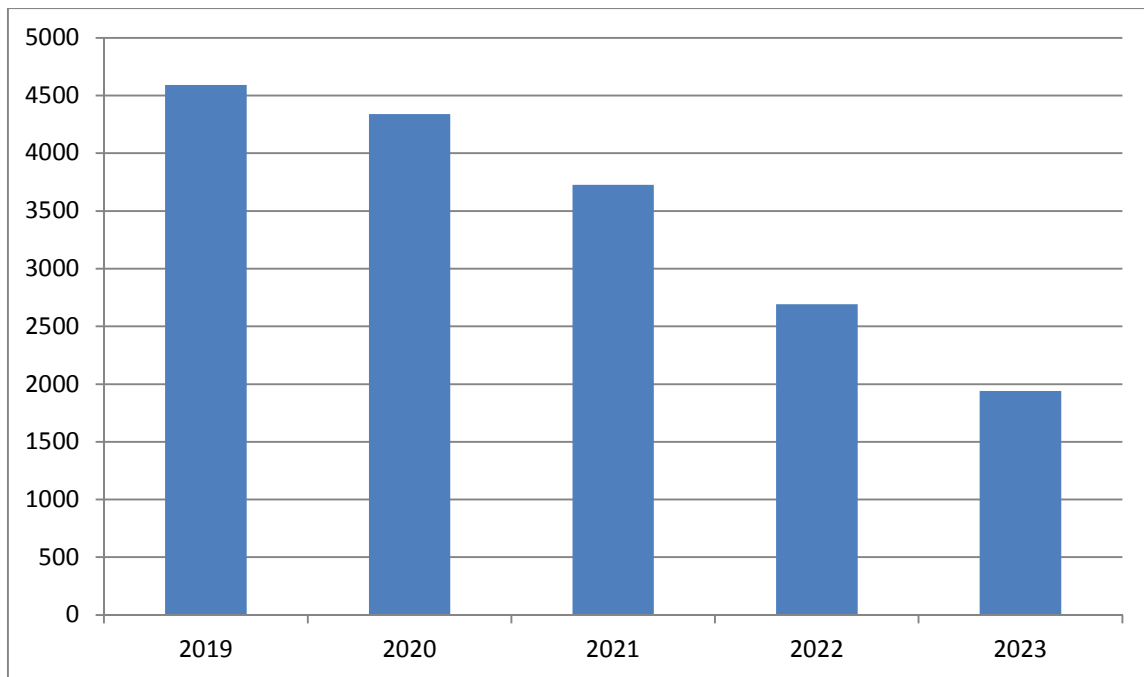
Désignation	N	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
VE (I)		5000	5500	6050	6655	7321
VR (II)		2024	2148	2283	2417	2574
DCT (III)		2433	3308	4608	6380	7954
<b>BFR= I+II-III</b>		<b>4591</b>	<b>4340</b>	<b>3725</b>	<b>2692</b>	<b>1941</b>
<b>ΔBFR</b>	<b>4591</b>	<b>-251</b>	<b>-615</b>	<b>-1033</b>	<b>-752</b>	<b>00</b>
<b>Récupération de BFR</b>						<b>1941</b>

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de la banque

#### Commentaire

On remarque que le BFR est positif sur la période étudiée ce qui signifié que les dettes à court terme ne couvrent pas l'actif circulant d'où le recours a financent externe de la part de l'entreprise.

**Figure N°11 : besoin fonds de roulement (BFR)**



Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données du tableau N° 20.

### 3.5.5. Détermination de la trésorerie (TR)

**Tableau N°27 : détermination de la trésorerie**

**U : KDA**

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
FRN	4591	4354	4163	3262	3056
BFR	4591	4340	3725	2693	1941
TR	0	14	438	569	1115

Source : Etablis par nous- même à partir des documents de la banque.

#### Commentaire

L'entreprise possède une trésorerie positive, ce qui signifie qu'elle détienne des emplacements financiers liquides auprès des partenaires financiers pour un montant qui dépassent celui des ressources à court terme obtenu également auprès des partenaires financiers.

### 3.6. Evaluation prévisionnelle de la CAF

Dans ce tableau on a calculé la capacité d'autofinancement par la méthode additive qui est la suivante :



CAF : Résultat net de l'exercice + dotation aux amortissements et aux prévisions et perte de valeur – reprise sur pertes de valeur et provisions + valeur comptable des investissements virées au résultat de l'exercice.

Tableau N°28 : le calcul de la CAF

U : K DA

	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
<b>Résultat net de l'exercice</b>	1657	1921	2229	1828	2122
<b>+Dotation aux amortissements</b>	712	712	712	712	712
<b>-Reprise sur amortissement et prévision</b>					
<b>+Valeur comptable de l'investissement cède</b>					
<b>-Produit des cessions d'élément d'actif</b>					
<b>Subvention d'investissement</b>					
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>2369</b>	<b>2633</b>	<b>2941</b>	<b>2540</b>	<b>2834</b>

Source : Réalisé par nous- même à partir des documents de la banque.

### 3.7. Calcul des cash-flows et actualisation des cash-flows

Tableau N°29 : Le calcul des cash-flows

Désignation	N	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
<b><u>Les encaissements :</u></b>						
CAF		2369	2633	2941	2539	2834
Récupération de BFR						1941
<b>VR</b>						00
<b>Total des encaissements</b>		2369	2633	2941	2539	4775
<b><u>Décaissement :</u></b>						
Investissement I <sub>0</sub>	3559					
Variation de BFR	4591	-250	-616	-1033	-751	00
<b>Total décaissement</b>	8150	-250	-616	-1033	-751	00
Flux net de trésorerie	-8150	2619	3249	3974	3290	4775
Taux d'actualisation 5.25% (1+i) <sup>-n</sup>		(1.0525) <sup>-1</sup>	(1.0525) <sup>-2</sup>	(1.0525) <sup>-3</sup>	(1.0525) <sup>-4</sup>	(1.0525) <sup>-5</sup>

<b>Flux net de trésorerie actualisé</b>		2488.36	2932.96	3408.49	2681.06	3697.11
<b>Cumul flux net De trésorerie actualisée</b>		2488.36	5421.32	8829.81	11510.87	15207.98

Source : Etabli par nous- même à partir des documents de la banque

### 3.8. Application des critères du choix d'investissement

Il existe quatre (4) critère principaux d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement :

- La valeur actuelle nette (VAN) ;
- Indice de profitabilité (IP) ;
- Taux de rentabilité interne (TRI) ;
- Délai de récupération de capital interne (DR).

#### 3.8.1. La valeur actuelle nette (VAN)

C'est la différence entre la somme du cash-flow actualisé au taux d'intérêt (i) et le montant initialement engagé (I) dans cet investissement

$$VAN = \sum_{n=1}^n CF - I_0$$

<b>I<sub>0</sub></b>	<b>-3559</b>
<b>Cash – flow sactualise</b>	<b>15207.98</b>
<b>VAN</b>	<b>11648.98</b>

$$VAN = 15207.98 - 3559 = 11648.98$$

#### Commentaire

La valeur actuelle nette est positive (VAN>0), ce que signifie que la somme des cash-flows actualises est supérieure au montant engagé pour la réalisation du projet. Autrement dit, les nets de trésorerie dégagées par le projet arrivent à supporter tous les coûts liés à ce dernier, et assurent une création de richesse estimée à 11648.98 KDA.

3.8.2. Détermination du taux de rentabilité interne (TRI)

C'est le taux qui annule la VAN.

$$VAN \sum_{n=1}^n CF - I_0 = 0$$

Tableau N°30 : Le calcul de TRI

U : K DA

	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Flux net de trésorerie	2619	3249	3974	3290	4775
Taux 10%	2380.91	2685.12	2985.73	2247.11	2964.89
Cumul des flux net	2380.91	2685.12	2985.73	2247.11	2964.89
Taux 20%	2182.5	2256.25	2299.77	1586.61	1918.97
Cumul des flux net	2182.5	4438.7	6738.47	8325.08	10244.05
Le taux 50%	1746	1444	1177.48	649.88	628.81
Cumul des flux net	1746	3190	4367.48	5017.36	5646.17
Taux 80%	1455	1002.78	681.41	313.4	252.7
Cumul des flux net	1455	2457.78	3139.19	3452.59	3705.29
Taux 82%	1603,85	980 ?86	659.19	299.85	239.12
Cumul des flux net	1603.85	2584.71	3243.9	3543.75	3782.87
Taux 83%	1431,15	970,16	648,44	293,35	232,66
Cumul des flux net	1431,15	2401,31	3049,75	3343,1	3575,76
Taux 84%	1423,37	959,65	637,93	287,03	226,40
Cumul des flux net	1423,37	2383,02	3020,95	3307,98	3534,38

Source : Etablir par nous- même à partir des documents de la banque

83%	3575,76
I <sub>0</sub>	3559
84%	3534,38

TRI = 83+

(3575,76-3559)/ (3575,76-3534,38) (84-83)

TRI = 83,41%

Commentaire

D'après ce calcul on déduit que ( $TRI > t$ ), il est supérieur au taux d'actualisation du projet est de 5.25%. Ce projet est acceptable et rentable tant que le taux d'actualisation retenu est inférieur à 83.41%. Donc la banque à donner 4 ans au lieu de 5 ans a cause que l'entreprise peut récupérer le crédit avant la date de l'échéance.

### 3.8.3. Délai de récupération de capital interne (DR)

Le délai de récupération par définition, est la durée nécessaire pour la récupération du capital initial investi.

$$DR = \text{Année de cumul inférieur} + (\text{capital initial} - \text{cumul inférieur}) / (\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur})$$

#### Commentaire

Le capital investi (3559 en KDA) se situe entre 2488.36 et 5421.32 c'est-à-dire qu'entreprise récupère le capital initial entre la première année et la deuxième année ; Ce qui veut dire elle peut récupérer dès la première année pour ne pas avoir problème de la trésorerie. La banque à donne 4 ans au lieu de 5 ans pour que l'entreprise peut récupérer l'emprunt avant la date de l'échéance.

Le résultat du DR est favorable au projet, il permet de rembourser le capital investi en une période très courte.

$$DR = 1 + (2488.36 - 3559) / (2488.36 - 5421.32) = 1.37$$

**Le délai de récupération : 1 an, 4 mois et 13 jours**

### 3.8.4. Indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité est lié à la notion de la VAN. Selon ce critère tout projet est rentable lorsque le montant de l'indice est supérieur à 1

$$IP = \sum_k^n Cf_k / (1+t)^k / I_0$$

$$IP = 15207.98 / 3559 = 4.27$$

L'indice de profitabilité :

$$IP = 4.27$$

**Commentaire**

Puisque l'indice de profitabilité est supérieur à 1 ( $IP > 1$ ) ; autrement dit 1 DA investi aujourd'hui dégage 4.27DA, dont 3.27DA de bénéfices nets, donc, l'importance de l'entreprise signifie la forte rentabilité du projet d'investissement

**Conclusion**

On peut conclure que l'analyse financière de l'entreprise nous a permis d'avoir un aperçu sur le degré de liquidité.

Ainsi, les critères de choix d'investissement appliqués à ce projet sont tous favorables à son exécution, à savoir :

- La VAN, selon critère le projet est rentable ( $VAN > 0$ ) ;
- Le TRI est de 83,41%, donc l'investissement est acceptable ;
- Le DR et l'IP, sont aussi à la faveur d'investir en ce projet.

A ce constat, on peut dire que les critères sont positifs à l'égard de ce projet en matière de rentabilité et de risque, et la banque n'hésite pas à lui accorder un crédit d'investissement.

# **Conclusion Générale**

## **Conclusion Générale**

---

Le projet d'investissement est devenu le support nécessaire à l'activité de l'entreprise en phase de création ou désirant investir.

C'est une étape cruciale pour l'avenir de l'entité afin de garantir sa réussite et éviter les risques par la maîtrise des techniques d'évaluation de projet qui confronte les besoins de financement après une étude des étapes de la réalisation correspondante.

La décision d'investir est essentielle à la pérennité est à la croissance de l'entreprise, elle doit faire l'objet d'une analyse préalable, exhaustive, rigoureuse et efficace dont dépend la réussite ou l'échec d'un projet d'investissement (H1).

Notre mémoire qui porte sur le montage d'un dossier de crédit d'investissement qui a pu être concrétisée et appuyé par un stage pratique au sein de la banque pour un cas du développement d'une entreprise.

Pour accorder un crédit d'investissement en minimisant les risques liée à ce financement. Ce travail nous a permis de déduire que le banquier fera d'abord appel à la collecte d'informations concernant le client ; il exigera de ce dernier de lui remettre tous les documents comptables et financiers.

De ce fait, l'évaluation financière est la phase de l'étude d'un projet qui consiste à analyser si ce projet est viable, elle requiert une maîtrise de certains outils (mesure de risque,...etc.), elle permet en effet, d'étudier la rentabilité et la solvabilité (TRI, VAN, DR et IP) d'une entreprise (H2).

Dans notre stage pratique d'un mois au niveau de la Banque National d'Alger (BNA) nous avons effectués une étude de faisabilité d'un projet d'investissement relatif à l'acquisition de matériel outillage et le fourgon.

L'étude de faisabilité, est réalisé autour de deux (02) axes ; d'une part l'étude technique économique par l'évaluation et la détermination des objectifs liée au projet, d'autre par l'étude de l'évaluation par les critères de rentabilité du projet. Ainsi, le stage pratique au sein de la banque national d'Alger (BNA) nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

➤ La valeur actuelle nette (VAN), ce projet permet de récupérer la mise initiale et de dégager un surplus qui s'élève à 11648.98 KDA.

## **Conclusion Générale**

---

➤ Le taux de rentabilité interne (TRI) est de 83.41% est supérieur au taux d'actualisation choisi par l'entreprise qui est de 5.25%, signifie que ce projet est rentable.

➤ Le délai de récupération (DR), ce projet arrivera à récupérer les montants engagés avant l'échéance qui est de 1ans, 4 mois et 13 jours. Ce qui signifie que l'entreprise récupérera son capital investi dans les plus brefs délais.

➤ L'indice de profitabilité (IP), qui est l'indicateur par excellence pour la prise de décision d'investir. Un IP de 4.27% au taux d'actualisation de 5.25% l'an pendant 5 ans, nous indique que le projet procurera une valeur supérieure à celle du capital investi.

Autrement dit, chaque un dinar investi rapportera 3.27 KAD à l'entreprise, ce qui signifie que le projet est rentable.

Le travail que nous avons effectués au sein de la Banque National d'Alger (BNA) nous a donné la chance d'avoir une idée sur le domaine professionnel et d'accomplir nos acquis théoriques par une expérience pratique, et aussi on peut constater que cette banque veille à l'application de différentes meilleure rentabilité de son projet et de répondre aux besoins pour lesquels il a été envisagé.



**Reference**

**Bibliographiques**

## Références Bibliographiques

---

### ➤ Ouvrages consultés

1. Ammour benhalima, 2000, «Lexique de banque», Editions dahlab.
2. BRUNO Solnik, 2001, «Gestion financière», Edition DUNOD, 6<sup>ème</sup> Edition, Paris.
3. BARREAU J, D DELHAYE J, Delahaye F, 2006, «gestion financière», 8<sup>ème</sup> Edition DUNOD, Paris.
4. BOUYACOUB F, 2000, «l'entreprise, le financement bancaire», Casbah, Edition, Alger
5. BABUSLAUX (D), «décision d'investissement et calcul économique dans l'entreprise», Edition Economica.
6. CAROLINE A, 2007«les métiers de la banque et la finance »ED L'ETUDIANT, Paris,
7. CARDAMINE G, Montier j, 1998« Banque et marché financiers», Edition, economico.
8. CYLVI de Coussergues, 1996, « gestion de la banque», Edition Dunod, Paris.
9. CYRILLE.M, 2009«procédures de choix d'investissement», édition DEBOECK, Université de bordeaux, paix.
10. CHARREAUX.G, 2000, «finance d'entreprise», 2<sup>ème</sup> édition, EMS Paris.
11. COLLOMB J-A, 1999, «Finance d'entreprise », Edition Eska, Parie.
12. DACQUE Teullie, PARTRICKTOP Sacalian, 2005, «finance», 4<sup>ème</sup> Edition librairiévuibier.
13. ELIE COHEN, 1991, «gestion financière de l'entreprise et développement financier», Edition EDICEF.
14. FODIL HASSAM, « e système bancaire algérien», Edition économiste, d'Algérie, Alger.
15. JEAN-Pierre BIASUTTI Laurent BRAQUET, 2004, «comprendre le système financier » 2<sup>o</sup> Edition, Bréal.
16. JEAN-Luc Siruguent, 2000, «le contrôle comptable bancaire banque» éditeur.
17. HERVE HULTIN, 2003, «toute la finance d'entreprise en pratique», Edition d'organisation 2<sup>ème</sup> tirage.
18. HADHBI Faysal 2017, « cours analyse financière».
19. HONORE, 2001, «gestion financière», Edition NATHAN, Paris.
20. GUY C, Jean M, 1998, «banque et marcher financier » ED ECONOMICA, Paris.
21. GERORGES Legros, 2010, «finance d'entreprise», Dunod, Paris.
22. Luc BERNET- Rollande, 2015, « principes de technique bancaire » 27<sup>ème</sup> Edition, Dunod, Paris.

## Références Bibliographiques

---

23. LASAR Y, 2007, «Evaluation et financement de projet», la collection de l'étudiant, édition DAR EL OTHMANIA, Alger.
24. MANSOURI Mansour, 2006 «Système et pratique bancaires en Algérie», Edition HOUMA, Alger.
25. MANUEL Bridier- SERGE Michail of, 1995, «Guide pratique d'analyse de projets», 5<sup>ème</sup> Edition, C.ED.ECONOMICA.
26. NATHALIE T – Popiole POPIOLEK, 2006, «guide de choix d'investissement», FD d'organisation.
27. NGUYEN.P, 2000, «Investissement, évaluation d'actifs et gestion du risque», Economica, Paris.
28. NORBERT Guedj, 2001, «finance d'entreprise», Edition d'organisation.
29. ORGE R, 1978, «La décision d'investir », Edition clé international, paris.
30. ODAYER R, 1999, «Evaluation financière des projets», 2<sup>ème</sup> Edition, Economica, Paris.
31. Petit-duales, G, 1999, «le risque de crédit bancaire», Edition, Dunod, Paris.
32. PASCAL Q – YANN LEFUR, 2012, «finance d'entreprise», 10<sup>ème</sup> Edition, Paris.
33. PIERRE Conso, HEMICI Farouk, 2002, «gestion de l'entreprise»,10 Edition, DUNOD, Paris.
34. PATRICE et MIREILLE Zamboto, 2004, «Gestion financière, finance d'entreprise», 6<sup>ème</sup> édition, DUNOD, Paris.
35. RIVERT A, 2003, «gestion financière», Ellipses, Paris.
36. Sylvie de Coussergues2007, « gestion de la banque du diagnostic à la stratégie» 5<sup>e</sup> Edition, Dunod, paris.
37. TAHAR Hadj Sadok, 2007 « les risques de l'entreprise et de la banque »Edition DAHLAB.
38. THAUVRON.A, GUYVARC'H.A, 2012, «Finance», 5<sup>ème</sup> Edition, Sup Foucher, Paris.
39. VIZZAVONA P, 2004, «gestion financier», 9<sup>ème</sup> Edition, BERTI, Alger.
40. Yves SIMON Christophe MOREL, « finance international », Edition, Economica, 2015.

### Dictionnaire

1. Dictionnaire des faits économiques et sociaux contemporains, ED, FOUCHER, paris 1998.
2. Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Edition Nathan, paris, 2007.

## Références Bibliographiques

---

### Les articles

1. Article 111 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative la monnaie et au crédit.
2. Aux termes de l'article 70 de l'ordonnance n° 3-11 du 26 aout 26 3003 relative la monnaie et au crédit.

### Sites web

<https://banque.ooreka.fr/comprendre/bancassurance>

<https://ww.daf-mag.fr>

[W.W.W. mémoire online. Com](http://W.W.W.mémoire online. Com)

### Autre documents

Document interne de la BNA

### Mémoires

1. MOUSSAOUI. S, OUCHENE.F, 2016/2017 « financement des investissements par système bancaire », cas pratique : la banque National d'Algérie Bejaia, Mémoire de master en science de gestion option finance d'entreprise, université Abderrahmane MIRA-Bejaia.
2. IGHIL.F, SAADIF, 2017, «Evaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement », cas de la SARL TCHIN- Lait Bejaia, mémoire de master en science de gestion option : finance et comptabilité /CCA, Université Abderrahmane MIRA – Bejaia.
3. MALOUT.T, MEHANI.N, 2015/2016 « choix et évaluation d'un projet d'investissement et son financement », cas de l'entreprise SARL « GMV», Mémoire de master en science de gestion spécialité : finance et comptabilité ; comptabilité, contrôle et audit, université Abderrahmane MIRA de Bejaia.

# **Table de matières**

Remerciements	
Dédicace	
Liste des tableaux, des schémas et des figures	
Sommer	
Liste des abréviations	
<b>Introduction général</b> .....	<b>2</b>
<b>Chapitre I : Les aspects théorique de la banque</b> .....	<b>5</b>
<b>Section 01 : Généralités sur les banques</b> .....	<b>5</b>
1.1. Définition de la banque .....	5
1.2. Les types de banque.....	5
1.2.1. La banque centrale.....	5
1.2.2. Les banques de dépôt.....	6
1.2.3. Les banques d'investissement .....	6
1.2.4. Les banques d'affaire .....	6
1.2.5. Les banques du commerce extérieur .....	6
1.2.6. Les banques d'assurance .....	7
1.2.7. La banque universelle.....	7
1.3. Les différentes formes d'activité de la banque.....	8
1.3.1. Les opérations de banque .....	8
1.3.1.1. L'intermédiation bancaire .....	8
1.3.1.2. La mise à disposition et la gestion de moyens de paiements .....	8
1.3.2. Les activités connexes .....	8
1.3.3. Les activités non bancaires .....	9
1.4. Le rôle de la banque .....	9
1.4.1. La collecte des dépôts.....	9
1.4.2. L'octroi des crédits .....	10
1.5. Ressource et emploi de la banque .....	10
1.5.1. Les ressources clientèle .....	10
1.5.1.1. Les dépôts à vue .....	10
1.5.1.2. Les dépôts à terme .....	11
1.5.1.3. Les ressources hors clientèles.....	11

## Table des Matières

---

1.5.2. Les emplois.....	12
<b>Section 02 : Notion de crédit .....</b>	<b>12</b>
2.1. Définition de crédit.....	12
2.1.1. Définition juridique .....	13
2.1.2. Définition économique .....	13
2.2. Le rôle d'un crédit bancaire.....	13
2.3. Caractéristiques du crédit .....	13
2.3.1. La confiance .....	13
2.3.2. Le temps .....	13
2.3.3. Le risque .....	13
2.3.4. La rémunération.....	14
2.4. Classification du crédit bancaire .....	14
2.4.1. Le crédit d'exploitation .....	14
2.4.1.1. Crédit par caisse .....	14
2.4.1.2. La facilité de caisse .....	14
2.4.1.3. Le découvert .....	15
2.4.1.4. Le crédit de compagne .....	15
2.4.1.5. Le crédit < spot > .....	15
2.4.1.6. L'accréditif .....	15
2.4.2. Les crédits aux particuliers .....	15
2.4.2.1. Les crédits à la consommation .....	15
2.4.2.2. Les crédits immobiliers .....	15
2.4.3. Le financement de commerce extérieur .....	16
2.4.4. Le crédit d'investissement.....	16
2.4.4.1. Définition.....	16
2.4.4.2. Objectif du crédit d'investissement.....	16
2.4.4.3. Les typologies de crédit d'investissement.....	16
<b>Section 3 : Les risques et les garanties du crédit .....</b>	<b>18</b>
3.1. Définition de risque bancaire.....	18
3.2. Les typologies de risque de crédit .....	19
3.2.1. Le risque de crédit .....	19

## Table des Matières

---

3.2.2. Le risque de liquidité .....	19
3.2.3. Le risque de change .....	20
3.2.4. Le risque d'insolvabilité .....	20
3.2.5 Le risque décisionnel.....	21
3.3. Les moyen de se prémunir contre le risque du crédit.....	21
3.3.1. Les règles prudentielles et les rations de solvabilité .....	21
3.3.1.1. L'objectif des règles prudentielles.....	21
3.3.1.2. Le dispositif Bâle II .....	21
3.3.1.3. Les normes de règle prudentielle .....	22
3.3.1.4. La réglementation Cooke .....	23
3.3.1.5. Une évaluation de la ration Cooke .....	23
3.3.2. Une analyse du contenu.....	24
3.3.2.1. La ration de solvabilité .....	24
3.3.2.2. Ration de division des risques .....	24
3.3.3. Les garanties .....	25
3.3.3.1. Les garanties personnelles.....	25
3.3.3.2. Les garanties réelles .....	26
Conclusion.....	26
<b>Chapitra II : Processus d'évaluation d'un projet d'investissement .....</b>	<b>28</b>
<b>Section 01 : La généralité et la décision d'investissement .....</b>	<b>28</b>
1.1. Notion d'investissement.....	28
1.1.1. Définition comptable .....	28
1.1.2. Définition économique.....	28
1.1.3. Définition financière.....	29
1.2. La typologie des investissements .....	29
1.3. Les caractéristiques d'investissement.....	30
1.3.1. Les dépenses d'investissement .....	30
1.3.2. Les recettes nettes (ou cash-flows nets) .....	30
1.3.3. La valeur résiduelle .....	32
1.3.4. Durée de vie de l'investissement.....	32
1.4. La notion d'amortissement.....	32



## Table des Matières

---

1.4.1. Les modes d'amortissement .....	32
1.4.1.1. L'amortissement linéaire .....	33
1.4.1.2. L'amortissement dégressif .....	33
1.4.1.3. Amortissements dérogatoires .....	33
1.5. Le risque lié au projet dont sa réalisation .....	33
1.5.1. Le risque de taux d'intérêt .....	34
1.5.2. Le risque politique .....	34
1.5.3. Le risque réglementaire .....	34
1.5.4. Le risque d'inflation .....	34
1.5.5. Le risque d'exploitation .....	34
1.5.6. Le risque financier et de trésorerie .....	34
1.6. Les objectifs d'un projet d'investissement .....	34
1.6.1. Les objectifs d'ordre stratégique .....	35
1.6.2. Les objectifs d'ordre opérationnel .....	35
1.7. Les décisions financières .....	35
1.7.1. Définition .....	35
1.7.2. Caractéristiques de la décision d'investissement .....	36
1.7.2.1. Une décision souvent stratégique .....	36
1.7.2.2. Une décision risquée mais indispensable .....	36
1.7.2.3. Une décision sous contrainte financière .....	36
1.7.2.4. Une décision qui modifie l'équilibre financier de l'entreprise .....	36
1.7.3. Les phases de la décision .....	37
1.7.3.1. La phase d'identification .....	37
1.7.3.2. La phase de préparation .....	37
1.7.3.3. La phase d'estimation .....	37
1.7.3.4. La phase de décision .....	38
1.7.3.5. La phase d'exécution .....	38
1.7.3.6. La phase de contrôle .....	38
<b>Section 02 : Les modes de financement des investissements .....</b>	<b>39</b>
2.1. Financement par fonds propres .....	40
2.1.1. Autofinancement .....	40

## Table des Matières

---

2.1.2. La cession d'élément de l'actif.....	42
2.1.3. L'augmentation de capital.....	42
2.2. Le financement par quasi-fonds propres.....	43
2.2.1. Les titres participatifs.....	43
2.2.2. Les prêts participatifs.....	44
2.2.3. Les titres subordonnés.....	44
2.2.4. Les primes et subventions.....	44
2.3. Le financement par l'emprunt.....	48
<b>Section 03 : Méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement.....</b>	<b>45</b>
3.1. L'étude technique-économique.....	45
3.1.1. Identification de promoteur et son activité.....	45
3.1.2. Identification du projet.....	46
3.1.3. Etude de marché.....	46
3.1.4. L'étude technique du projet.....	47
3.2. Evaluation financière et économique d'un projet d'investissement.....	47
3.2.1. L'évaluation financière.....	47
3.2.1.1. Etude de la structure financière de l'entreprise.....	47
3.2.2. L'évaluation économique.....	57
3.2.2.1. Démarche de l'évaluation économique.....	58
3.2.3. La comparaison entre l'évaluation économique et financière.....	58
3.3. Les critères de choix d'investissements en univers certain.....	58
3.3.1. La valeur actuelle nette ou VAN.....	59
3.3.2. Le taux de rentabilité interne (TRI).....	60
3.3.3. Le délai de récupération.....	61
3.3.4. Le taux de profitabilité.....	62
Conclusion.....	62
<b>Chapitre III : Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA.....</b>	<b>64</b>
<b>Section 01 : La présentation de l'organisation d'accueil.....</b>	<b>64</b>
1.1. L'historique de la BNA.....	64
1.1.1. Période avant réforme économique (1962-1986).....	64
1.1.2. Les réformes économiques (1986 à ce jour).....	64

## Table des Matières

---

1.2. Mission et objectif de la BNA .....	67
1.2.1. Mission de BNA .....	67
1.2.2. Objectif de la BNA .....	68
1.3. Présentation de l'agence d'accueil (BNA agence 587) .....	69
1.3.1. Organisation et rôle du service crédit.....	69
1.3.2. Organisation du service crédit .....	69
1.3.4. Rôle du service crédit.....	70
1.4. Relation fonctionnelles et hiérarchiques du service crédit .....	71
1.4.1. Les relations fonctionnelles du service crédit .....	71
1.4.2. Les relations hiérarchiques du service crédit .....	72
<b>Section 02 : L'étude technico- économique et évaluation du projet .....</b>	<b>73</b>
2.1. L'étude technico-économique.....	73
2.1.1. Présentation de la société .....	74
2.1.1.1. Gérant – associe unique.....	74
2.1.1.2. La société.....	74
2.1.2. Présentation du projet .....	74
2.1.2.1. Le marché vise.....	75
2.1.2.2. Les équipements.....	75
2.1.2.3. Impact économique et social .....	75
2.1.2.4. Les données financières.....	75
<b>Section 03 : Analyse de la rentabilité du projet.....</b>	<b>76</b>
3.1. L'échéancier de remboursement prévisionnel.....	77
3.2. Estimation du chiffre d'affaire .....	
3.3. Calcul des amortissements .....	77
3.4. Estimation des charges d'exploitation.....	78
3.4.1. L'activité de l'exploitation prévisionnelle annuelle .....	79
3.5. L'analyse dynamique par le bilan.....	81
3.5.1. Analyse de l'actif .....	81
3.5.2. Analyse de passif.....	82
3.5.3. Le calcul de fonds de roulement net global (FRNG) .....	84
3.5.4. Le calcul de besoin en fonds de roulement (BFR) .....	84

## Table des Matières

---

3.5.5. Détermination de la trésorerie (TR) .....	85
3.6. Evaluation prévisionnelle de la CAF.....	85
3.7. Calcul des cash-flows et actualisation des cash-flows .....	86
3.8. Application des critères du choix d'investissement .....	87
3.8.1. La valeur actuelle nette (VAN) .....	87
3.8.2. Détermination du taux de rentabilité interne (TRI).....	89
3.8.3. Délai de récupération de capital interne (DR).....	89
3.8.4. Indice de profitabilité (IP) .....	89
Conclusion .....	90
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>92</b>
Bibliographie	
Table des matières	
Annexe	

# **Annexes**

## BILAN PREVISIONNEL ACTIF

<b>Actif</b>	<b>ANNEE 1</b>	<b>ANNEE 2</b>	<b>ANNEE 3</b>	<b>ANNEE 4</b>	<b>ANNEE 5</b>
<u>ACTIF IMMOBILISE NON COURANT</u>					
Ecart d'acquisition (ou goodwill)	0	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	6 376 735	6 376 735	6 376 735	6 376 735	6 376 735
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Titres mis en équivalence-entreprises associées	0	0	0	0	0
Autres participations et créances rattachées	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prête et d'autres actifs financiers non courants	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT BRUT</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>
Amortissement /provisions	0	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT NET</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>	<b>8 376 735</b>
<u>ACTIF COURANT</u>					
Stocks et en cours	5 000 000	5 500 000	6 050 000	6 655 000	7 320 500
<u>Créances et emplois assimilés</u>		0	0	0	0
Clients	1 674 289	1 758 003	1 845 904	1 938 199	2 035 109
Autre débiteurs	125 000	137 500	151 250	166 375	183 013
Impôts	175 000	192 500	211 750	232 925	256 218
Autres actifs courants	50 000	60 000	75 000	80 000	100 000
<u>Disponibilités et assimilés</u>		0	0	0	0
Placements et autres actifs financiers courants		0	0	0	0
Trésorerie	0	14 333	437 308	569 020	1 115 399
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>7 024 289</b>	<b>7 662 336</b>	<b>8 771 211</b>	<b>9 641 519</b>	<b>11 010 238</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>15 401 024</b>	<b>16 039 071</b>	<b>17 147 946</b>	<b>18 018 254</b>	<b>19 386 973</b>

## BILAN PRIVISIONNEL PASSIF

PASSIF	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>					
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	8 810 885	8 810 885	8 810 885	8 810 885	8 810 885
Capital non appelé					
Prime et réserves (réserves consolidées) (1)	0	0	0	0	0
Ecarts de réévaluation					
Ecarts d'équivalence (1)					
Résultat net (résultat net part du groupe) (1)	1 657 005	1 920 182	2 228 707	1 827 553	2 121 565
Autres capitaux propres report à nouveau	0	0	0	0	0
<b>Part de la société consolidant (1)</b>					
<b>Part des minoritaires (1)</b>					
<b>TOTAL I</b>	<b>10 467 891</b>	<b>10 731 067</b>	<b>11 039 592</b>	<b>10 638 438</b>	<b>10 932 450</b>
<b><u>PASSIF NON COURANTS</u></b>					
Emprunts et dettes financières BDL	2 500 000	2 000 000	1 500 000	1 000 000	500 000
Impôts (différés et provisionnés)	0	0	0	0	0
Autres dettes non courantes	0	0	0	0	0
Provisions et produits comptabilisés d'avance	0	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS II</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>500 000</b>
<b><u>PASSIF COURANTS</u></b>					
Fournisseurs et comptes rattachés	1 983 133	2 813 005	4 063 854	5 780 866	7 295 677
Impôts	350 000	385 000	423 500	465 850	512 435
Autres dettes					
Comptes courants des associés	0	0	0	0	0
Autres dettes d'exploitation	100 000	110 000	121 000	133 100	146 410
Trésorerie passif	0	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>	<b>2 433 133</b>	<b>3 308 005</b>	<b>4 608 354</b>	<b>6 379 816</b>	<b>7 954 522</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>15 401 024</b>	<b>16 039 071</b>	<b>17 147 946</b>	<b>18 018 254</b>	<b>19 386 973</b>

## **Résumé**

Le choix d'investissement est l'ensemble des études de faisabilité à travers l'analyse de la rentabilité économique et financière du projet. Cette analyse permet de garantir la certitude que l'excédent des recettes attendues sur les charges prévisibles sera suffisamment rémunérateur.

La banque pour accorder de financer ou non pas un projet, les entreprises se fondent sur les mérites stratégiques mais également sur des critères financiers objectifs, les principaux critères de choix d'investissement, la VAN qui mesure la création de valeur engendrée par l'investissement et le TRI qui donne le taux de rentabilité actuariel de l'investissement. La décision d'investissement doit se baser uniquement sur les flux de trésorerie induits par l'investissement.

**Mots clés :** projet, décision, rentabilité, critère de choix des investissements, BNA.

## **Abstract**

The investment choice is the set of feasibility studies through the analysis of the economic and financial profitability of the project. This analysis ensures certainty that the excess of expected revenues over the expected expenses will be sufficiently compensated.

The bank to grant or not to finance a project. The companies rely on the merits of investment choices, the value created by the investment and the IRR that gives the actuarial rate of return on the cash flows generated by the investment.

**Key words:** project, decision, profitability, criterion of choice of investments, BNA